

DE L'EXPLORATION À LA DÉCOUVERTE



FROM EXPLORATION TO DISCOVERY

RAPPORT ANNUEL 2015 / 2015 ANNUAL REPORT

CHERS ACTIONNAIRES

Depuis 2013 le contexte économique ainsi que l'incertitude des marchés financiers a pesé très lourd pour les Sociétés d'exploration minière et selon la direction de votre Société, cette tendance va se poursuivre en 2015.

Malgré la conjoncture économique et les modifications apportées au régime réglementaires défavorable votre Société a poursuivi son développement avec l'acquisition de 2 nouvelles propriétés soit Ranger et Sommet, toutes deux situées en Abitibi au Québec, l'une des régions les plus riches en mines d'or au monde.

Des travaux d'exploration sont entrepris cette année sur ces propriétés afin d'en développer le potentiel aurifère.

Vue la conjoncture économique actuelle votre Société se démarque favorablement par le fait qu'il n'y a que 32 506 791 actions en circulation.

De plus votre Société est en excellente santé financière avec plus de 1,7 million dollars en caisse et aucune dette, ce qui lui permettra de traverser sans problèmes cette conjoncture économique.

Je tiens à remercier nos actionnaires pour leur soutien indéfectible et puis vous assurer qu'aucun effort n'est mis de côté afin d'apporter une plus-value à vos actions.

DEAR SHAREHOLDERS

Since 2013 the economic environment and the uncertainty of financial markets has weighed very heavily for mining exploration companies and in the direction of your company, this trend will continue in 2015.

Despite the economic climate and changes to the regulatory regime unfavorable your Company continued its development with the acquisition of two new properties Ranger and Sommet, both located in the Abitibi region in Quebec, one of the richest regions in mines gold in the world.

Exploration work is being undertaken this year on these properties in order to develop the gold potential.

Given the current economic climate your company stands out favorably by the fact that there are only 32,506,791 shares outstanding.

In addition, your Society is in excellent financial health with over \$1.7 million in cash and no debt, allowing it to pass through without problems this economic climate.

I want to thank our shareholders for their continued support and assure you that no effort is put aside in order to bring added value to your actions.

David Mc Donald

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION / PRESIDENT AND CEO

FAITS SAILLANTS DE 2014-2015

- Hecla devient partenaire à 50% du projet Fayolle
- Coupe de ligne
- Levé Géophysique
- Placement privé accredité de 196 000\$

HIGHLIGHTS IN 2014-2015

- Hecla became partner for 50% on the Fayolle Project
- Line cutting
- Geophysical survey
- Private Placement Flow-through of \$196,000



PREVISION 2015-2016

- Prospection sur projet Ranger et Sommet
- Ensemencement des sites de forage de 2014
- Survol aérien du projet Monexco
- Premier rapport de l'étude structurale du Projet Monexco

FORECASTS 2015-2016

- Prospection on Ranger and Sommet project
- Sowing of 2014's drilling sites
- Aerial overview of Monexco project
- First report of the structural study of Monexco Project

STRATEGIE DE L'ENTREPRISE

Exploration Typhon Inc. est une société canadienne d'exploration minière établie en 2003, possédant un portefeuille de propriétés diversifiées. Afin d'accroître la valeur de ses actifs, l'entreprise a pour stratégie d'utiliser des technologies modernes d'exploration tout en s'engageant à minimiser son impact sur l'environnement. Elle entend poursuivre sa mission d'exploration et de développement de façon autonome ou encore en partenariat.

CORPORATE STRATEGY

Typhoon Exploration Inc. is an exploration company operating in Canada since 2003, with a portfolio of diversified properties. To increase the value of its assets, the company's strategy is to use modern exploration technologies with a commitment to minimize its impact on the environment. She intends to continue its mission of exploration and development independently or in partnership.

Nos actionnaires sont évidemment invités à visiter régulièrement notre site web afin de connaître les développements au fur et à mesure qu'ils se produisent (www.explorationtyphon.com).

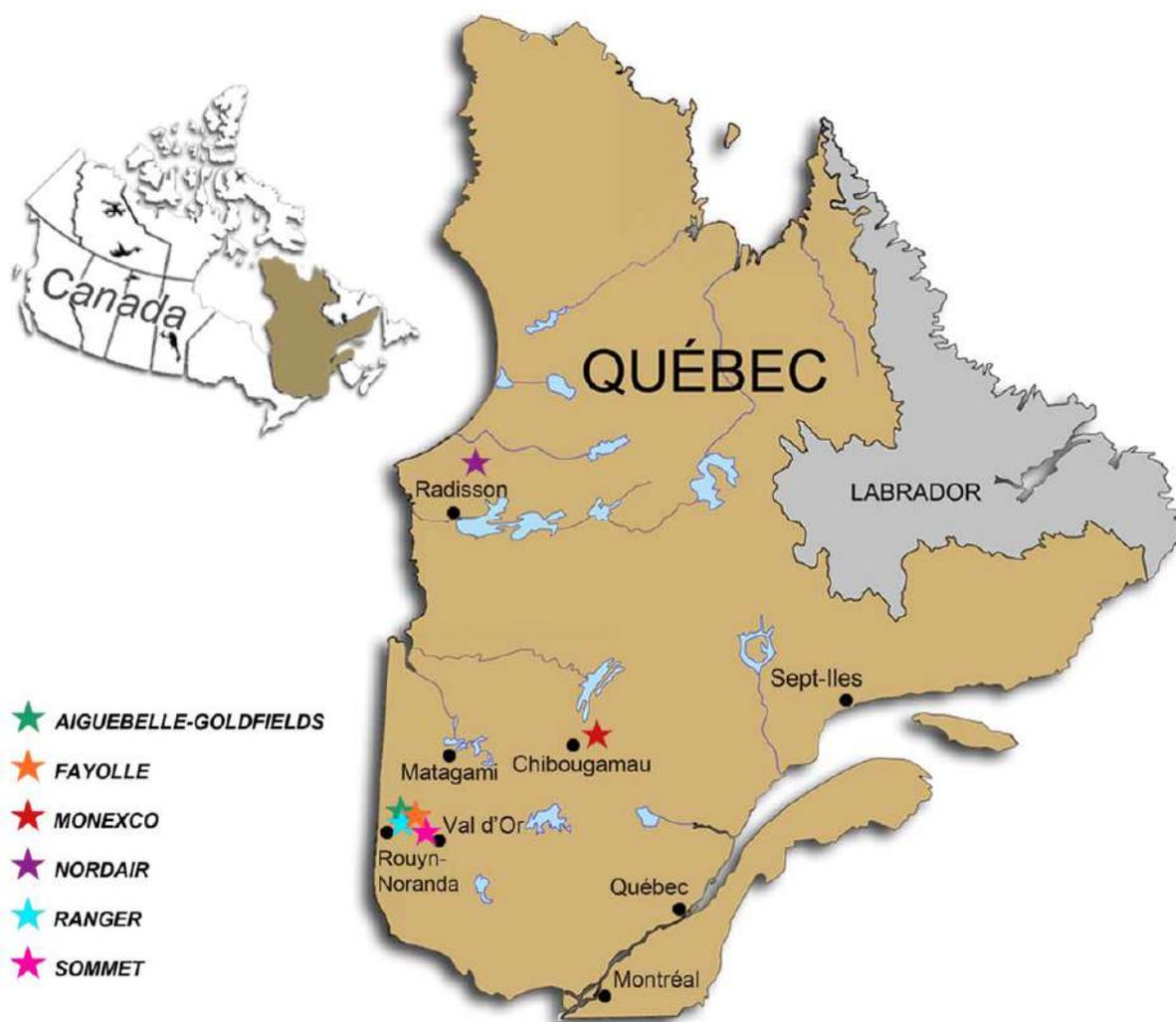
Our shareholders are of course invited to visit our new website to learn more about the developments as regularly as they occur (www.explorationtyphon.com).

Propriété Fayolle

La Société a concentré ses travaux sur la propriété Fayolle au cours de la dernière année. Les travaux ont été faits sur le nouvel indice CINCO ainsi que dans le sud de la propriété.

Fayolle Property

The Company has focused its work on the Fayolle property during the past year. The work has been done on the new CINCO showing well as south of the property



ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2015

1.1 DATE

Le présent rapport de gestion sur les résultats et la situation financière d'Exploration Typhon inc. (Typhon ou la Société) devrait être lu en conjonction avec les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 28 février 2015. Les états financiers annuels se terminant le 28 février 2015, ainsi que la période correspondante de l'an passé ont été préparés selon les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). La note 3 des états financiers annuels énonce en détail ces méthodes comptables. Ce rapport de gestion est daté du 18 juin 2015. Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du présent rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS OF THE FINANCIAL SITUATION AND OPERATIONS RESULTS

FISCAL YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2015

1.1 DATE

This Management Discussion and Analysis ("MD&A") should be read in conjunction with the financial statements of Typhoon Exploration Inc. ("Typhoon", or the "Company") for fiscal year ended February 28, 2015. The financial statements for the year ended February 28, 2015 and the corresponding period of last year were prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS). Note 3 of the annuals financial statements provides details of these accounting policies. This MD&A is prepared as of June 18, 2015. All dollar figures stated herein are expressed in Canadian dollars.

The MD&A contains forward-looking statements that reflect, at the date of MD&A, the Company's expectations, estimates and projections with regard to its operations, the mining industry in general, and the economic environment in which it operates. Although reasonable, the statements entail a certain amount of risk and uncertainty and there is no guarantee that they will prove to be accurate. Consequently, actual results could be materially different from those implied or expressed by these forward-looking statements.

DÉPENSE DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2015 EVALUATION AND EXPLORATION EXPENDITURE FOR THE YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2015							
	MONEXCO	FAYOLLE	AIGEBELLE GOLDFIELD	DESTORBELLE	FAILLE 1	NORDAIR	TOTAL
<i>Solde au 28 février 2014/Balance at February 28, 2014</i>	1 349 011	9 766 403	1 092 374	-	-	29 074	12 236 862\$
Forage/ Drilling	-	77 636	-	-	-	-	77 636
Analyse/ Analysis	-	58 933	-	-	-	-	58 933
Main-d'œuvre logistique/ Logistic Labor	-	29 992	-	-	-	-	29 992
Supervision des travaux/ Work supervision	-	30 152	-	-	-	-	30 152
Frais généraux d'exploration/ General exploration expenses	-	29 652	-	-	-	-	29 652
Géophysique/ Geophysics	-	38 666	-	-	-	-	38 666
Géologie/ Geology	-	33 081	-	-	-	-	33 081
Sous-Total	-	298 112	-	-	-	-	298 112
Dépréciation / Impairment	-	-	-	-	-	(29 074)	(29 074)
Crédit d'impôts relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers/ Tax credit related to resources and mining tax credit	-	(84 494)	-	-	-	-	(84 494)
Ajustement de crédit d'impôts/ Tax credit adjustment	-	2 297	-	-	-	-	2 297
Participation d'un partenaire d'exploration/ Participation of an exploration partner	-	(201 814)	-	-	-	-	(201 814)
<i>Solde au 28 février 2015/Balance at February 28, 2015</i>	1 349 011	9 780 504	1 092 374	-	-	-	12 221 889

DÉPENSE DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014
EVALUATION AND EXPLORATION EXPENDITURE FOR THE YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2014

	MONEXCO	FAYOLLE	AIGEBELLE GOLDFIELD	DESTORBELLE	FAILLE 1	NORDAIR	TOTAL
<i>Solde au 28 février 2013/Balance at February 28, 2013</i>	1 343 536	9 544 752	1 087 323	35 683	60 770	28 098	12 100 162 \$
Forage/ Drilling		136 155					136 155
Analyse/ Analysis		76 608		236			76 844
Main-d'œuvre logistique/ Logistic Labor		94 186	999	1 009	1 072		97 266
Supervision des travaux/ Work supervision	578	107 797	173	329	451	131	109 459
Frais généraux d'exploration/ General exploration expenses		221 408	2 337	1 268	233		225 246
Géophysique/ Geophysics		58 107					58 107
Géologie/ Geology	3 850	274 058		212	1 700	875	280 695
Sous-Total	4 428	968 319	3 509	3 054	3 456	1 006	983 772
Dépréciation / Impairment				(38 716)	(64 159)		(102 875)
Crédit d'impôts relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers/ Tax credit related to resources and mining tax credit	(130)	(6 370)	(104)	(90)	(102)	(30)	(6 826)
Ajustement de crédit d'impôts/ Tax credit adjustment	1 177	12 152	1 646	69	35	-	15 079
Participation d'un partenaire d'exploration/ Participation of an exploration partner		(752 450)					(752 450)
<i>Solde au 28 février 2014/Balance at February 28, 2014</i>	1 349 011	9 766 403	1 092 374	-	-	29 074	12 236 862\$

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Exploration Typhon inc., incorporée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une Société d'exploration qui œuvre au Canada. Typhon est un émetteur assujéti en Alberta, en Colombie – Britannique et au Québec, et se transige sur la bourse de croissance TSX sous le symbole boursier TYP. La Société détient 100 % d'intérêt dans les propriétés Monexco, Faille 1 et Nordair. Elle détient un intérêt de 51 % dans la propriété Aiguebelle-Goldfields et elle détient aussi un intérêt de 50 % sur les propriétés Destorbelle et Fayolle. Tous les engagements de la Société concernant les titres miniers sont respectés.

En mai 2010, la Société a signé avec la société publique Mines Aurizon Ltée, maintenant HECLA Québec inc. (HECLA), une entente pour le développement des propriétés Fayolle et Aiguebelle-Goldfields. HECLA a acquis un intérêt de 50 % dans le projet en effectuant 10 000 000 \$ en frais d'exploration. HECLA a également souscrit en actions du trésor de la Société un montant de 2 000 000 \$.

HECLA détient maintenant 50 % du projet et en est l'opérateur.

Les investissements d'exploration autres que le projet avec HECLA tel que Destorbelle, Monexco, Aiguebelle-Goldfields, Faille 1 et Nordair sont de 0 \$ pour l'exercice terminé le 28 février 2015 et de 15 453 \$ pour l'exercice terminé le 28 février 2014. Sur le projet Fayolle, ils sont de 96 298 \$ pour l'exercice terminé le 28 février 2015 et de 215 869 \$ pour l'exercice terminé le 28 février 2014.

PERFORMANCE GLOBALE

La Société a été très peu active au cours de l'exercice 2014-2015 et l'objectif des dirigeants est de contrôler les dépenses jusqu'à ce que les conditions du marché du secteur de l'exploration se replacent. Un effort supplémentaire est déployé présentement pour obtenir un financement intermédiaire afin de permettre à la Société de continuer ses activités. La direction croit qu'elle réussira comme elle l'a toujours fait dans le passé.

DESCRIPTION OF THE BUSINESS

Typhoon Exploration Inc., incorporated under the Canada Business Corporation's Act, is an exploration Company operating in Canada. Typhoon is a reporting issuer in Alberta, British-Columbia, and Quebec, and trades on the TSX Venture Exchange under the symbol TYP. The Company holds a 100% interest in the Monexco, Faille 1 and Nordair properties. The Company also holds a 51% interest of the Aiguebelle-Goldfields property and it also holds a 50% interest on the properties Destorbelle and Fayolle. All the Company's commitments regarding mining claims are in good standing.

On May 2010, the Company, signed with the public company Aurizon Mines Ltd, now HECLA Québec inc. (HECLA), an option agreement for the development of the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties. HECLA acquired a 50 % interest in the project by incurring \$10,000,000 in exploration expenses. HECLA also subscribed to Company's shares for an amount of \$2,000,000.

Now HECLA owns 50% of the project and they were now the operator.

The exploration investments, other than the project with HECLA as Destorbelle, Monexco, Aiguebelle-Goldfields, Faille 1 and Nordair are nil for the exercise ended on February 28, 2015 are \$15,453 for the exercise ended February 28, 2014. For the Fayolle project, they are \$ 96,298 for the exercise ended February 28, 2015 and \$215,869 for the exercise ended on February 28, 2014.

OVERALL PERFORMANCE

The Company was very little activity in 2014-2015 and the objective of leadership is to control spending until the terms of the exploration sector market are being repositioned. An additional effort is currently deployed for interim funding to allow the Company to continue its operations. Management believes that it will succeed as it has always done in the past.

La propriété Fayolle est constituée de 39 titres miniers situés dans les cantons d'Aiguebelle et Cléry dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Typhon détient un intérêt de 50 % de la propriété, HECLA détient l'autre 50 % et en est l'opérateur. Cette propriété est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété est facilement accessible depuis la municipalité de St-Norbert-de-Mont-Brun située à 12 km au sud-est. La propriété est recoupée par la faille Destor-Porcupine, une structure régionale majeure orientée NO-SE. Plusieurs gisements aurifères ont été découverts et mis en production le long de cette structure majeure qui origine de la région du camp minier Timmins-Porcupine dans le nord-est de l'Ontario. Cette structure a permis d'extraire plus de 80 millions d'onces d'or dans la région du camp minier de Timmins seulement.

Un rapport de calcul de ressources selon la norme 43-101 a été publié le 6 septembre 2012 et a rapporté les valeurs suivantes : 188 119 onces d'or en ressources indiquées (3 573 900 tonnes à 1,64 g/t Au) (Rapport préparé par Alain Carrier, Géo., Pierre-Luc Richard, PGéo., Bruno Turcotte, PGéo. et Tafadzwa Gomwe, PGéo. de InnovExplo-Experts-Conseils ; personnes qualifiées et indépendantes en vertu du Règlement 43-101).

Une étude économique préliminaire positive du Gîte Fayolle a été réalisée et annoncée par communiqué de presse le 9 avril 2013 et le rapport complet est disponible sur Sedar.

Une campagne de forage de 4 235 mètres a été effectuée de janvier à avril 2014. Les résultats, étendent largement le système minéralisé 2,7 kilomètres à l'Est du gîte Fayolle dans des contextes géologiques qui peuvent varier sensiblement de ce qui est connu du gîte. Ils démontrent également l'efficacité de l'approche d'exploration qui consiste à parcourir et échantillonner systématiquement les roches et les dépôts de surface (sol) de la propriété, et ce même si la propriété a connu plusieurs phases d'exploration depuis les dernières années.

Des travaux de coupe de ligne et un levé de polarisation provoqué (IPP) ont été complétés en décembre 2014 sur 17 KM de l'indice Cinco ainsi que sur 8 KM dans la partie sud de la propriété.

The Fayolle property consists of 39 mining claims located in the Aiguebelle and Cléry Townships, in the Rouyn-Noranda mining camp. Typhoon holds a 50 % interest of the property and HECLA holds the other 50% and is the operator. This property is burdened by a 2% NSR royalty.

The property is easily accessible from the town of St-Norbert-de-Mont-Brun located 12 km to the south east. A major regional structure, the Destor-Porcupine fault, transects the property in a NW-SE trend. Numerous gold deposits have been discovered and put into production along this major structure, which originates in the Timmins-Porcupine mining camp, in north-eastern Ontario. This structure produced more than 80 million ounces of gold in the Timmins mining camp alone.

A report resources calculation according to the standard NI43-101 was published on September 6, 2012 and reported the following values: 118,119 ounces of gold in Indicated Resources (3,573,900 tons at 1,64 g/t AU) (Report prepared by Alain Carrier, Geo. Pierre-Luc Richard, PGeo., Bruno Turcotte, PGeo. et Tafadzwa Gomwe, PGeo, from InnovExplo-Experts-Conseils; qualifieds and independents for the purposes of Regulation 43-101).

A positive preliminary economic study of the Fayolle Deposit has been made and announced by press release April 9, 2013 and the full report is available on Sedar.

A drilling campaign of 4,235 meters was done from January to April 2014. The results reinforce the potential to find additional mineralization up to 2.7 kilometres farther east of the Fayolle deposit, following structures and geological context which can differ from the deposit in itself. It demonstrates also efficient exploration approach based on systematic sampling of rocks and soil, even though if the property underwent several phases of works during the last years.

Work line cutting and induced polarization survey (IPP) has been completed in December 2014 to 17 KM of Cinco showing and 8 KM in the southern part of the property.

PROPRIÉTÉ DESTORBELLE

AU

La propriété Destorbelle est constituée de 24 titres miniers situés dans les cantons d'Aigubelle et Destor dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Typhon détient un intérêt de 50 % de la propriété et Axe Exploration Inc. détient l'autre 50 %. Cette propriété est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété étant contiguë à la propriété Fayolle elle bénéficie de la même accessibilité.

Au 28 février 2014, la propriété a été dépréciée afin de permettre à la société de concentrer ses travaux sur ses autres propriétés.

DESTORBELLE PROPERTY

AU

The Destorbelle property consists of 24 mining claims located in the Aigubelle and Destor Townships, in the Rouyn-Noranda mining camp. Typhoon holds a 50% interest of the property and Axe Exploration Inc. holds the other 50%. This property is burdened by a 2% NSR royalty.

The property adjoining the property Fayolle it benefits from the same accessibility.

On February 28, 2014, the property has been depreciated in order to allow the company to focus its work on other properties.

PROPRIÉTÉ AIGUEBELLE-GOLDFIELDS

AU

La propriété Aigubelle-Goldfields est constituée de 6 titres miniers situés immédiatement à l'ouest de l'indice Fayolle. Typhon détient 51 % de la propriété Aigubelle Goldfields et en est l'opérateur alors que Mines Agnico Eagle Ltée détient 49 %. Une redevance de 2 % NSR est rattachée à cette entente.

La propriété Aigubelle-Goldfields, fait partie de l'entente avec HECLA et est sujet à l'approbation de Mines Agnico Eagle.

Le site est maintenu en bonne condition.

AIGUEBELLE-GOLDFIELDS PROPERTY

AU

The Aigubelle-Goldfields property consists of 6 mining claims right next to the west of the Fayolle showing. Typhoon holds 51% of the Aigubelle-Goldfields Property's and is the operator while Agnico Eagle Mines Ltd holds 49%. A 2% royalty NSR is attached to this agreement.

Aigubelle-Goldfields property has been a part of the agreement with HECLA and is subject to the approval of Agnico Eagle.

The site is kept in good condition.

PROPRIÉTÉ MONEXCO

AU

La propriété Monexco se compose de 42 titres miniers situés dans le canton McCorkill, dans le camp Minier de Chibougamau. La Société détient 100 % de la propriété qui est grevée d'une redevance de 1,5 % NSR.

Des travaux de décapage et de rainurage réalisés sur Monexco ont permis de constater que les concentrations en or étaient principalement reliées aux structures secondaires du Couloir de Déformation France.

Dans le cadre d'un projet de maîtrise à l'UQAM, suite au travail effectué sur le terrain au cours de l'été 2014, il y a eu un travail de préparation des échantillons recueillis, des analyses géochronologiques et le traitement des données. La compilation des données se poursuit jusqu'en mai 2016. Cette étude servira de guide régional pour l'exploration de ce type de gisement. Le tout financé par le Ministère des Ressources Naturelles.

MONEXCO PROPERTY

AU

The Monexco property comprises 42 mining claims in the McCorkill Township, in the Chibougamau Mining Camp. Typhoon holds a 100 % interest of the property which is burdened by a 1.5% NSR royalty.

The outcrop stripping, trenching and channel sampling on Monexco allowed the Company to determine that the gold was primarily linked to subsidiary structures part of the regional France Deformation Corridor.

As part of a master's project at UQAM, following the work done on the ground in the summer of 2014, there has been a work in preparing the samples collected, geochronological analysis and data processing. Data compilation is ongoing until May 2016. This study will serve as regional guide for the exploration of this deposit type. All financed by the Ministry of Natural Resources.

PROPRIÉTÉ FAILLE 1

AU

La propriété Faille 1 se compose de 14 titres miniers situés tout près de la propriété Fayolle. Cette propriété est facilement accessible en tout temps de l'année par une route régionale. La Société détient 100 % d'intérêt de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété a été dépréciée afin de permettre à la société de concentrer ses travaux sur ses autres propriétés.

PROPRIÉTÉ NORDAIR

AU

La propriété Nordair se compose de 39 titres miniers situés près de Radisson à la Baie James. La Société détient 100% d'intérêt de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2% NSR.

La propriété a été dépréciée afin de permettre à la société de concentrer ses travaux sur ses autres propriétés.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION PRÉVUES EN 2015

Exploration Typhon inc. entend entreprendre des travaux d'exploration sur ses projets Ranger et Sommet.

L'entreprise entend accroître ses activités d'identification et d'acquisition de nouvelles propriétés qui pourront faire l'objet de travaux à différentes étapes du processus d'exploration. La Société poursuivra ses démarches auprès d'investisseurs Européens et Nord-américains afin d'accroître sa visibilité au sein de la communauté financière.

FAILLE 1 PROPERTY

AU

The Faille 1 property comprises 14 claims located near of Fayolle Property. This property is easily accessible any time of the year by a regional road. Typhoon holds a 100% interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

The property has been depreciated in order to allow the company to focus its work on other properties.

NORDAIR PROPERTY

AU

The Nordair property comprises 39 claims located near of Radisson, James Bay. Typhoon holds a 100% interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

The property has been depreciated in order to allow the company to focus its work on other properties.

EXPLORATION WORKS PLANNED FOR 2015

Typhoon Exploration Inc. intends to start exploration work on the Ranger and Sommet projects.

The company intends to expand its activities for the identification and acquisition of new properties that may be subject to work at different stages of exploration. The Company will continue its efforts with investors in Europe and North America to increase its visibility within the financial community.

ENVIRONNEMENT

Avec l'appui des agences gouvernementales et des responsables régionaux, la société prend aussi toutes les précautions nécessaires pour respecter son engagement de minimiser l'impact sur l'environnement dans le cadre de ses activités.

2008-2015

Fière de son engagement environnemental, Typhon a effectué un reboisement depuis qu'elle détient la propriété Fayolle, d'arbres d'essence de premier choix en plus d'avoir ensemencé plusieurs hectares de terrain.

Depuis 2008, l'équipe de Typhon a procédé de façon systématique à plusieurs réensemencements de ses sites d'exploration. En juin 2015 l'équipe de terrain a procédé au réensemencement de ses sites de forage de 2014.

L'AEMQ a accordé à Exploration Typhon inc., en novembre 2010, le **Prix e3 excellence environnementale** en exploration, qui souligne l'implication environnementale et sociale et les efforts visant à atténuer les impacts sur l'environnement par la revégétation d'arbres d'essence de premier choix et l'ensemencement de ses sites de forages.

ENVIRONMENTAL ISSUES

In support of the governmental agencies and the regional people in charge, the society also takes all the necessary precautions to respect its commitment to minimize the impact on the environment within the framework of its activities.

2008-2015

Proud of its environmental commitment, Typhoon made reforestation since it holds the Fayolle Property, with first grade trees. It has also sowed many hectares of grounds.

Since 2008, Typhoon's team conducted a several systematic sowing of its exploration sites. In June 2015, the team conducted sowing of its 2014 drilling sites.

The AEMQ awarded Typhoon Exploration Inc., in November 2010, the **e3 Award environmental excellence** in exploration, which highlights the environmental and social involvement and efforts to mitigate the environmental impact by reforestation with first-grade trees and resowing the grounds of its drilling sites.



1.3 DONNÉES ANNUELLES CHOISIES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière applicables et sont exprimés en dollars Canadiens.

1.3 SELECTED ANNUAL INFORMATION

The financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards and are expressed in Canadian dollars.

	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2015 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2015	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2014	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2013 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2013
Total des actifs Total assets	15 114 966	15 878 953	16 259 214
Revenu d'intérêt Interest revenue	26 669	46 956	53 602
Perte nette Net loss	(754 884)	(261 464)	(667 813)
Perte nette de base et diluée par action Basic and diluted net loss per share	(0,025)	(0,01)	(0,03)

De par son statut de Société d'exploration minière, Typhon ne génère pas de revenus réguliers, de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capital-actions. Depuis quelques années, les frais d'administration de la Société sont relativement stables et sont composées essentiellement de dépenses relatives au statut public de la Société ainsi que par les salaires et charges sociales et les autres frais généraux d'administration. La perte de l'exercice terminé le 28 février 2015 était donc prévisible et les dirigeants de la Société continuent à bien gérer les sommes disponibles pour l'administration courante de ses activités.

La perte avant impôts de 2015 est de 987 994 \$ et 869 960 \$ en 2014. Les dépenses administratives de 2015 sont de 796 076 \$ et de 732 041 \$ en 2014.

Les principales différences entre les deux exercices portent sur les points suivant :

Cette année la Société a fait l'acquisition d'équipement ce qui lui a permis d'avoir des revenus de location d'équipement pour un montant de 35 594 \$ en 2015 et de 0 \$ en 2014.

De plus les frais de location ont diminué de 67 413 \$. Ils sont de 26 731 \$ en 2015 et étaient de 94 144 \$ en 2014.

Les intérêts et frais de banque ont pour leurs part diminués de 60 826 \$. Ils sont de 1 500 \$ en 2015 et étaient de 62 326 \$ en 2014 à cause d'une re-cotisation de Revenu Québec.

La rémunération et paiement fondés sur des actions a augmentée de 182 485 \$. Il y a eu 2 octrois d'option en 2015. Ils sont de 236 435 \$ en 2015 et étaient de 53 950 \$ en 2014.

La perte nette de 2015 est de 754 884 \$ et était de 261 464 \$ en 2014. La variation s'explique en partie par les impôts futurs, qui sont de (233 110\$) en 2015 et étaient de (608 496\$) en 2014.

Depuis quelques exercices, l'actif total de la Société est composé principalement d'actif de prospection. Au cours des deux derniers exercices, Typhon a clôturé des financements par actions de 196 000 \$ pour l'exercice 2015 et de 500 000 \$ en 2014 ce qui a permis à la Société d'utiliser ces ressources financières pour le développement de la Société et de ses projets miniers.

According to its status, as a mining exploration company, Typhoon does not generate steady revenues, so Typhoon has to issue shares to secure its financial situation. Over the last few years, the administrative expenses were relatively stable and are composed essentially of Company's public status expenses and of salaries, fringe benefits, and general administrative expenses. Therefore, the net loss of the year ended February 28, 2015 was foreseeable and the directors of the Company continue to manage the funds for the current activities of the Company.

The loss before income taxes in 2015 is \$987,994 and \$869,960 in 2014. The administrative expenses of 2015 are \$796,076 and \$732,041 in 2014.

The main differences between the two years relate to the following points:

This year the Company is the acquisition of equipment which allowed him to have equipment rental income amounting to \$35,594 in 2015 and nil in 2014.

Moreover lease expenses decreased by \$67,413. They are \$26,731 in 2015 and were \$94,144 in 2014.

Interest and bank charges have their share reduced by \$60,826. They are \$1,500 in 2015 and were \$62,326 in 2014 due to a re-assessment from Revenu Québec.

The share-based compensation has increased of \$182,485. There were two option grants in 2015. They are \$236,435 in 2015 and were \$53,950 in 2014.

The net loss for 2015 of \$754,884 and was \$261,464 in 2014. The variation can be partly explained by future income taxes, which are (\$233,110) in 2015 and were (\$608,496) in 2014.

Over the last fiscal years, the Company's total asset consists mainly of exploration assets. Over the last two exercises, Typhoon completed equity financings of nearly \$196,000 in 2015 and \$500,000 in 2014 which allowed the Company to use its financial resources for business and mining projects development.

1.4 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS (NON-AUDITÉ)

1.4 SUMMARY OF QUARTERLY RESULTS (UNAUDITED)

	28 FÉVRIER 2015, FEBRUARY 28, 2015	30 NOVEMBRE 2014, NOVEMBER 30, 2014	31 AOÛT 2014 AUGUST 31, 2014	31 MAI 2014 MAY 31, 2014	28 FÉVRIER 2014, FEBRUARY 28, 2014	30 NOVEMBRE 2013, NOVEMBER 30, 2013	31 AOÛT 2013 AUGUST 31, 2013	31 MAI 2013 MAY 31, 2013
Total des actifs Total assets	15 114 966	15 331 893	15 372 490	15 592 666	15 878 953	16 011 011	16 328 427	16 081 769
Revenu d'intérêt Interest revenue	6 707	6 782	6 658	6 522	11 006	11 150	12 453	12 347
Revenu de location Location revenue	7 245	13 641	11 963	2 745	-	-	-	-
Gain sur disposition d'actif / Gain on asset disposal	-	-	1 143	-	-	-	-	-
Bénéfice net (Perte nette) Net earnings (Net loss)	(196 526)	(100 811)	(336 024)	(121 523)	330 662	(151 764)	(185 089)	(255 273)
Bénéfice (Perte) de base et dilué par action Basic and diluted earnings (loss) per share	0.02	0.00	0.01	0.00	0.00	(0,01)	(0,01)	(0,01)

Au cours du trimestre terminé le 28 février 2015, la perte nette fut de 196 526 \$. Ce montant correspond aux opérations courantes de Typhon et des dépenses liées au statut public de la Société. De plus la Société a enregistré une dépréciation de certains actifs pour un montant de 255 324 \$ et a fait l'inscription d'impôts différés pour un montant de (233 110 \$).

En analysant le détail des dépenses de ces quatre trimestres, on en vient à la conclusion que la majorité des dépenses de Typhon sont stables et prévisibles. L'analyse suivante tiendra compte des postes de dépenses qui ont subi une variation importante au cours des quatre derniers trimestres.

Les faits saillants des quatre derniers trimestres sont :

- Augmentation des honoraires de consultation de 10 827 \$, la Société avait mandaté une firme de relation publique pour les 4 premiers mois de l'exercice.
- Au second trimestre, les honoraires professionnels se montaient à 36 228\$ incluant les honoraires de l'auditeur au montant de 34 195\$.
- Les frais généraux d'administration ont diminué de 156 837 \$, ils sont de 138 053 \$ en 2015 et étaient 294 890 \$ en 2014. Ils ont été stables pour les quatre trimestres, les dépenses ont été rationalisées.

During the quarter ended February 28, 2015, the Company recorded a net loss of \$196,526 This amount is associated to Typhoon's operating expenses and costs related as a public Company status. In addition the Company recorded an impairment of certain assets for the amount of \$255,324 and recorded deferred taxes for the amount of (\$233,110).

Analysing the details of expenses for the last fiscal year it leads to the conclusion that most of expenses of Typhoon are stable and predictable. The following analysis takes into account expenses that have changed significantly during the last four quarter.

Highlights for the last four quarter are:

- Increase in consulting fees of \$10,827, the Company mandated a public relations firm for the first 4 months of the year.
- At the second quarter the professional fees was for the amount of \$36,228 including the auditor's fees for the amount of \$34,195.
- General administrative expenses decreased by \$156,837, they are \$138,053 in 2015 and were \$294,890 in 2014. They were stable for the four quarters, the expenditures were rationalized.

1.4 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS (SUITE)

1.4 SUMMARY OF QUARTERLY RESULTS (CONTINUED)

Dépenses d'administration des quatre derniers trimestres:

For the last fiscal year, the administrative expenses are:

FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES ADMINISTRATIVE AND OTHER EXPENSES	28 FÉVRIER 2015 FEBRUARY 28, 2015	30 NOVEMBRE 2014 NOVEMBER 30, 2014	31 AOÛT 2014 AUGUST 31, 2014	31 MAI 2014 MAY 31, 2014
Honoraires professionnels Professional fees	(6 341)	3 208	36 228	14 511
Rémunération à base d'actions Stock-based compensation	68 243	-	168 192	-
Honoraires de consultation Consultant fees	-	-	3 000	10 127
Frais généraux d'administration General administrative expenses	37 908	28 795	39 989	31 362
Télécommunications Telecommunications	1 286	1 214	1 283	1 698
Assurances Insurance	5 383	5 319	4 778	4 529
Salaires et Charges sociales Salaries and fringe benefits	60 593	57 915	55 467	57 182
Inscription, registrariat et information aux actionnaires Registration, listing fees and shareholders' information	(760)	3 046	26 765	7 611
Amortissement Depreciation of fixed assets	21 952	21 736	20 086	3 697
Impôts de la partie XII.6 Part XII.6 taxes	-	-	-	74
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation Impairment of exploration and evaluation assets	255 324	-	-	-
TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES TOTAL OF ADMINISTRATIVE AND OTHER EXPENSES	443 588	121 233	355 788	130 791

1.4.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

1.4.1 OPERATION RESULTS

DATE	FINANCEMENT / FINANCING		EMPLOI DU PRODUIT / USE OF PROCEED	OBJECTIFS / OBJECTIVES
Jun 2013 June 2013	Actions ordinaires Common shares	500 000\$	Assigné au Fonds de roulement. Assigned to working capital	
Mars 2014 March 2014	Action ordinaires Commons shares	6 000 \$	Exercice d'un bon de souscription/Assigné au Fonds de roulement. Warrant Exercised/Assigned to working capital	
Décembre 2014 December 2014	Actions accréditives Flow-through shares	196 000 \$	Assigné à l'exploration sur les propriétés Assigned to exploration expenses	Débuter des travaux sur nouvelles propriétés/Begining on new Properties

FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES

PROPRIETES PROPERTIES	FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES 28 FÉVRIER 2015 FEBRUARY 28, 2015	FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES 28 FÉVRIER 2014 FEBRUARY 28, 2014	OBJECTIFS FUTURS OBJECTIVES
Fayolle	9 780 504	9 766 403	Poursuite des travaux d'exploration avec notre partenaire (HECLA Québec inc.) Exploration work with our partner (HECLA Quebec inc.)
Monexco	1 349 011	1 349 011	Projet sous évaluation et étude structurale planifiée dans le cadre d'une maîtrise financée par MRN Project under evaluation and in the framework of a master's project a structural study financed by MNR
Aiguebelle-Goldfields	1 092 374	1 092 374	Maintien du site en bon état Site maintenance in good estab

PROPRIETES PROPERTIES	FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES 28 FÉVRIER 2015 FEBRUARY 28, 2015	FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES 28 FÉVRIER 2014 FEBRUARY 28, 2014	PROPRIÉTÉS DÉVALUÉES OU RADIÉES ON WRITE-DOWN OR WRITE-OFF PROPERTIES
Destorbelle	-	-	Projet radié/ Project write-off
Faille 1	-	-	Projet radié/ Project write-off
Nordair	-	29 074	Projet radié/ Project write-off

1.5 SITUATION DE TRÉSORERIE

Au 28 février 2015, la Société détenait 135 017 \$ en encaisse non réservée, 196 000 \$ en encaisse réservée pour des travaux d'exploration statutaires et des dépôts à termes de 1 700 000 \$.

En décembre 2014, la société a conclu un placement de 196 000 \$ composé de 2 800 000 actions accréditatives à 0,07 \$ l'action et de 1 400 000 bons de souscription à 0,10 \$ par action pour une période de 24 mois.

Ce placement permettra à Typhon de débiter de nouveaux travaux sur ses propriétés. Toutes les ententes sur les propriétés minières signées dans le passé ont été respectées à 100 %. La direction de la Société mettra les efforts nécessaires afin que Typhon conserve sa solidité financière. De plus, la direction poursuit son travail de visibilité auprès de la communauté financière.

L'entente de 27 millions \$ signée le 17 mai 2010 avec HECLA Québec compte 2 options.

La première option offrait à HECLA 50 % du Projet Fayolle si celle-ci effectuait des placements en actions ordinaires de Typhon pour 2 millions de dollars et investissait 10 millions de dollars en travaux d'exploration sous la gérance de Ressources Lutsvisky et ce avant le 10 juin 2014.

Exploration Typhon inc. est heureuse de confirmer que ces 2 obligations ont été respectées. HECLA Québec Inc. détient 50 % du Projet Fayolle et en est maintenant l'opérateur.

Après l'acquisition de son intérêt de 50 %, HECLA pouvait acquérir un intérêt supplémentaire de 15 % sur une période de 2 ans en fournissant une étude de faisabilité ou en engageant des travaux de prospection et d'évaluation supplémentaire de 15 000 000 \$, représentant 1 000 000 \$ par 1 % d'intérêt. Le 25 juillet 2014, HECLA a décidé de ne pas exercer cette option.

Le budget pour les dépenses administratives tel que décrit au tableau du point 1.10.2 démontre notre ferme intention de tenir au minimum nos coûts d'opérations en ayant à cœur de présenter notre société à la communauté financière.

1.6 SOURCES DE FINANCEMENT ET ENGAGEMENT

L'entente de 27 millions de dollars signée avec HECLA Québec inc. a offert à Typhon l'opportunité d'amorcer une importante campagne d'exploration sur le projet Fayolle afin d'en augmenter les ressources aurifères. De plus la participation de HECLA au capital action de Typhon pour son fond de roulement, augmente l'implication de celle-ci au succès de l'entreprise. Les termes et conditions de l'entente avec HECLA sont décrits à la page 8 du présent rapport.

HECLA détient 50 % de la propriété Fayolle et en est maintenant l'opérateur. Le 25 juillet 2014, un partenariat a été confirmé. Il a été proposé par HECLA un budget d'environ 106 000\$ pour les travaux de l'automne 2014 à raison de 50 % chacun. Au 28 février 2015, les travaux effectués sont de 117 380 \$, soit 58 690 \$ chacun.

1.5 LIQUIDITY

As at February 28, 2015, the Company had \$135,017 in non-reserved cash, \$196,000 in reserved cash for statutory exploration expenses and \$1,700,000 in term deposit.

In December 2014, the company completed a financing of \$196,000 consist of 2,800,000 flow-through shares at the price of \$0.07 and 1,400,000 warrants at the price of \$0.10 per share for a period of 24 months.

This placement will allow Typhoon to begin exploration works in these properties. All signed agreements for the mining properties were fully honoured. The management of the Company will make the best effort to keep Typhoon's solid financial position. In addition, the management will continue to enhance the visibility of the Company in the financial community.

The \$27 million agreement signed May 17, 2010 with HECLA Quebec has 2 options.

The first option offered HECLA 50% of the Fayolle Project if it was on investments in common shares of Typhoon for \$ 2 million and invested \$ 10 million in exploration work under the management of Lutsvisky Resources and before 10 June 2014.

Typhoon Exploration Inc. is pleased to confirm that these two requirements have been met. HECLA Québec Inc. holds 50% of the Fayolle Project and is now the operator.

After the acquisition of its 50% interest, HECLA could acquire an additional interest of 15% over a 2 years period performing a feasibility study or by incurring an additional \$15,000,000 in exploration and evaluation expenses, representing \$1,000,000 by 1% interest. On July 25, 2014, HECLA decided not to exercise that option.

The budget for the administrative expenses such as described in the table of the point 1.10.2 demonstrates our firm intention to hold at least our cost of operations, while retaining the opportunity to introduce our company to the financial community.

1.6 CAPITAL RESOURCES AND COMMITMENT

The 27 million dollars agreement signed with HECLA Quebec inc. given to Typhoon the opportunity to begin an important exploration campaign on the Fayolle project in order to increase the gold resources. Also the participation of HECLA in the share capital of Typhoon for its working capital increases the implication of HECLA in the success of Typhoon. The terms and conditions of the agreement with HECLA are described at page 8 of this report.

HECLA owns 50% of the Fayolle property and is now the operator. On the July 25, 2014 a Joint-Venture was confirmed. A budget of approximately \$106,000 was proposed by HECLA for the works of the fall 2014 at 50% each. At February 28, 2015 the works done were of \$117,380, is \$58,690 each.

1.6 SOURCES DE FINANCEMENT ET ENGAGEMENT(SUITE)

La société considère être en mesure de maintenir ses engagements et ses activités pour les douze (12) prochains mois avec ses liquidités actuelles.

Redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

Fayolle	2%
Faille 1	2%
Monexco	1.5%
Nordair	2%
Aiguebelle-Goldfields	2%
Destorbelle	2%

1.7 OPÉRATIONS AVEC APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

La Société a signé un contrat de gestion avec Ressources Lutsvisky inc. (Lutsvisky), une société dont l'actionnaire unique est le président d'Exploration Typhon inc. Ce contrat de services prévoit la gestion des projets d'exploration minière de la Société. Ce contrat a pris effet le 1^{er} janvier 2009 et est d'une durée indéterminée. Lutsvisky engagera l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Typhon en majorant ces dépenses de 15 %. Lutsvisky engage aussi des dépenses administratives qu'elle facture au coûtant par la suite à Typhon. Ce sont des dépenses de loyers, d'honoraires professionnels et les autres frais reliées au siège social.

Au cours de l'exercice, la Société a encouru les frais suivants auprès de Lutsvisky :

	2015 \$	2014 \$	
Frais de prospection et d'évaluation	239 421	957 853	Exploration and evaluation expenses
Revenu de location	3 410	-	Rental income
Frais de location	21 123	71 144	Rent expenses
Taxes et permis	2 482	3 898	Taxes and permits
Frais de bureau	11 262	11 948	Offices expenses
Frais de déplacement, promotion et représentation	4 383	7 605	Traveling, advertising and entertainment expenses
Entretien et réparation	8 167	24 816	Maintenance and repair
Télécommunications	2 498	3 362	Telecommunications
Mobilier et équipement d'exploration	279 254	-	Furniture and Exploration Equipment
Matériel Roulant	17 000	-	Rolling Stock
Équipement informatique	21 200	-	Computer Equipment

La juste valeur du mobilier et équipement d'exploration, du matériel roulant et de l'équipement informatique acquis a été évaluée par un évaluateur agréé indépendant au montant de 316 200 \$. Par la suite, la Société a acquis un autre équipement pour un montant de 1 254 \$.

Au 28 février 2015 et 28 février 2014, le solde payable à Lutsvisky, respectivement de 3 189 \$ et 207 918 \$, est représenté distinctement dans les états financiers.

Au cours de l'exercice, la Société a acquis un terrain et un immeuble pour un montant de 229 000 \$ auprès d'une autre société contrôlée par le président de Typhon. La juste valeur a été évaluée au même montant par un évaluateur agréé indépendant.

1.6 CAPITAL RESOURCES AND COMMITMENT(SUITE)

The company actually believe that, with its actual liquidities, it has the necessary financial resources to maintain its activities for the next twelve (12) months.

Royalties on mining properties are :

Fayolle	2%
Faille 1	2%
Monexco	1.5%
Nordair	2%
Aiguebelle-Goldfields	2%
Destorbelle	2%

1.7 TRANSACTIONS WITH RELATED PARTIES AND COMMERCIAL OBJECTIVES

The Company signed an agreement with Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), a company whose sole shareholder is also CEO of Typhoon Exploration Inc. This agreement provides for the management of mining exploration projects of the Company. This contract took effect on January 1st, 2009 and is of indefinite duration. Lutsvisky will incur all the expenses relating to the exploration projects and will bill them to Typhoon with a 15% gross-up. In addition, Ressources Lutsvisky inc. pays administrative fees and Typhoon is charged at the cost for them accordingly. These expenses are leasing expenses, professional fees and other charges related to the head office.

During the year, the Company incurred the following expenses with Lutsvisky:

The fair value of furniture and exploration equipment rolling stock and computer equipment acquired was estimate by an independent certified appraiser at an amount of \$316,200. Afterward, the Company acquired equipment for an amount of \$1,254.

As at February 28, 2015 and February 28, 2014, the balance owed to Lutsvisky, respectively of \$3,189 and \$207,918, is presented distinctly at the financial statement.

During the year, the Company acquired a land and a building for an amount of \$229,000 with another company controlled by the president of Typhoon. The fair value was estimated at the same amount by an independent certified appraiser.

1.7 OPÉRATIONS AVEC APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX (SUITE)

De plus, au cours de l'exercice, la Société a reçu 32 184 \$ en revenu de location auprès d'Axe Exploration inc., une société publique dont le président est aussi le président de Typhon. La Société a également refacturé des frais de bureau d'un montant de 49 \$ et un équipement informatique pour un montant de 2 050 \$ et encouru des frais de location pour un montant de 10 208 \$, des taxes et permis pour un montant de 408 \$ et des frais d'assurances pour un montant de 321 \$. Aucun montant n'est à payer ou à recevoir au 28 février 2015 en relation avec ses transactions.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a encouru 23 000 \$ en frais de location auprès d'une autre société contrôlée par le président de Typhon. Aucun montant n'est à payer au 28 février 2014 en relation avec ces transactions.

Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie convenu entre les parties aux accords.

La Société a signé un contrat d'emploi avec son président (David Mc Donald) en janvier 2006. Ce contrat a été modifié en 2006, 2007 et 2010 et prévoit un salaire annuel de base de 150 000 \$ tant et aussi longtemps qu'il sera à l'emploi de la Société. Son salaire sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, Exploration Typhon inc. s'engage à verser au président de la Société une prime de séparation au choix de David Mc Donald :

- i) l'équivalent de trois fois le salaire de base au comptant ;
- ii) 1 500 000 actions ordinaires ;
- iii) un pourcent (1%) de la valeur brute des dépôts miniers ;

De plus, la Société s'engage à ce que le président puisse continuer sa participation au régime d'options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente la rémunération payée ou payable aux membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants d'Exploration Typhon Inc.

	2015
	\$
Salaires et charges sociale pour le président de la Société	167 850
Rémunération et paiement fondés sur des actions Pour des administrateurs de la Société	158 390

1.7 TRANSACTIONS WITH RELATED PARTIES AND COMMERCIAL OBJECTIVES (CONTINUED)

In addition, during the year, the Company received \$32,184 in rental income from Axe Exploration Inc., a public company whose president is also president of Typhoon. The Company also charges office expenses for an amount of \$49 and a computer equipment for an amount of \$2,050 and incurred rent expenses for an amount of \$10,208, taxes and permits for an amount of \$408 and insurance for an amount of \$321. No amount was payable or receivable as at February 28, 2015 in relation with these transactions.

During the previous year, the Company incurred \$23,000 as rent expenses with another company controlled by the president of Typhoon. No amount was payable as at February 28, 2014.

The transactions are measured at the amount of consideration established an agreed by the related parties.

The Company signed an employment contract with its president (David Mc Donald) in January 2006. This agreement was modified in 2006, 2007 and 2010 and plans an annual basic salary of \$150,000 as long as he is an employee of the Company. His salary will be indexed annually according to consumer price.

In the case of a change of control of the Company, Typhoon Exploration Inc. is committed to pay to the president of the Company a leaving indemnity at the David Mc Donald choice:

- i) The equivalent of three times the base salary in cash;
- ii) 1,500,000 common shares;
- iii) 1% of the gross value of mining deposits;

In addition, the company is committed to allow the president to continue to participate to the share purchase options plan of the Company.

The following table presents the compensation paid or payable to the Board of Directors and key executives of Typhoon Exploration Inc.

	2015	2014	
	\$	\$	
Salaires et charges sociale pour le président de la Société	167 850	162 496	Salaries and fringe benefits for the President of the Company
Rémunération et paiement fondés sur des actions Pour des administrateurs de la Société	158 390	33 200	Share-based compensation for Director of the Company

1.8 QUATRIÈME TRIMESTRE

Le trimestre se terminant le 28 février 2015 s'est soldé par une perte nette de 196 526 \$.

Les faits saillants du quatrième trimestre sont :

- a) Dépréciation d'actif d'exploration et d'évaluation pour un montant de 255 324 \$
- b) De la variation des passifs d'impôts futurs de 233 110 \$

Des informations supplémentaires se retrouvent à la section 1.4.

1.9 MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers d'Exploration Typhon inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les résultats financiers d'Exploration Typhon inc. et sa situation financière sont présentés selon les IFRS.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers annuels sont résumées plus loin dans le rapport de gestion.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB) ; ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 28 février 2015.

1.8 FOURTH QUARTER

The quarter ending February 28, 2015 recorded a net lost of \$196,526.

Highlights for the fourth quarter are:

- a) Impairment of exploration and evaluation assets for the amount of \$255,324
- b) Changes in future tax liabilities of \$233,110

Additional information is found in section 1.4.

1.9 BASIS OF PREPARATION

These financial statements of Typhoon Exploration Inc. were prepared by management in accordance with IFRS, as issued by the IASB. Typhoon Exploration Inc.'s results and financial position are presented under IFRS.

The significant accounting policies that have been applied in the preparation of these annual financial statements are summarized below in the MD&A.

The financial statements do not take into account of draft standards that are still at the exposure draft stage with the International Accounting Standards Board (IASB); and also standards published and approved by the IASB, but with an application date post February 28, 2015.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % (28 % à partir du 5 juin 2014) sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en diminution des frais de prospection et d'évaluation.

Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Suite aux conventions d'actions accreditives réalisées, au 28 février 2015, la Société doit dépenser en frais de prospection et d'évaluation un montant s'élevant à 196 000 \$.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses au titre de la prospection et de l'évaluation sont capitalisées lorsqu'ils satisfont à tous les critères suivants :

- Elles sont destinées à être utilisées pour la production de minéral
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- Elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Cash and Cash Equivalents

The Company presents cash and temporary investments with original maturities of three months or less from acquisition date in cash and cash equivalents.

Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 35% (28% since June 5, 2014) on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mineral tax credit equal to 16% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

Cash Reserved for Exploration and Evaluation

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for mining exploration and evaluation activities. Following flow-through shares agreements, as at February 28, 2015, the Company has to incur exploration and evaluation expenses amounting to \$196,000.

Evaluation and exploration assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are expensed. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognised as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrable and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are satisfied.

All costs associated with property acquisition and exploration activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration activities that can be associated with finding specific mineral resources, and are not include costs related to production, and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalised when the following criteria are satisfied:

- are held for use in the production of mineral resources.
- properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- are not intended for sale in the ordinary course of business.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif de prospection et d'évaluation, pour un actif minier en développement ou pour un autre actif à long terme (autre qu'un goodwill) est reprise s'il y a eu une augmentation du potentiel de service estimé de l'actif, résultant soit de son utilisation, soit de sa vente, depuis la date à laquelle une perte de valeur a été comptabilisée pour la dernière fois pour cet actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercice antérieurs.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Evaluation and exploration assets (continued)

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss is then recognised. Until now, no technical feasibility and no commercial viability of extracting a mineral resource have been demonstrated.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of an exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is test for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs to sell and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of an exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future values.

The prior years recognized impairment for exploration and evaluation asset, for mining assets under development or for any other long-live asset (other than a goodwill) is reversed if there is an increase of the economic potential of asset, resulting from its use or sale since the last time an impairment has been recorded for this asset. If any, the carrying value of this asset is increases up to its recoverable amount, without being higher than it would have been recorded (net of amortization) like if the impairment had never been recognized for this asset in the prior years.

Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin. Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation, qui sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif, sont présentés comme gains ou pertes dans l'état de la perte nette et de la perte globale.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en recourant à la méthode dégressive selon les taux indiqués ci-après :

Mobilier et équipement d'exploration
Matériel roulant
Matériel Informatique
Immeuble

Taux / Rates

20 % Furniture and exploration equipment
30 % Rolling stock
30 % Computer equipment
5 % Building

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses. The historical cost of property, plant and equipment comprises any acquisition costs directly attributable. The Company allocates the amount initially recognized in respect of an item of property, plant and equipment to its significant parts and depreciates separately each such part. Residual values, method of amortization and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate. Gains and losses on disposals of property, plant and equipment are determined by comparing the proceeds with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net and comprehensive loss.

Amortization of property, plant and equipment is based on declining method at the following rates:

Financial Instruments

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL"). Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Held-to-maturity investments

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponibles à la vente.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les intérêts à recevoir sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la net JVBRN

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Les placements temporaires sont classés comme actifs financiers à la JVBRN.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créateurs et charges à payer et le dû à une société liée sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Financial Instruments (continued)

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized; the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Company has no available-for-sale investment.

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and interests receivable are classified as loans and receivables.

Financial asset at FVTPL

Financial assets at FVTPL includes financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criteria. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. Temporary investments are classified as financial assets at FVTPL.

Other liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities and due to a related company are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to financial asset at fair value through profit or loss are recognised as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Effective interest method

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments that form an integral part of the effective interest rate) through the expected life of the financial asset/liability, or, if appropriate, a shorter period.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantage économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantage économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises. Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Il n'y a aucune provision comptabilisée au 28 février 2015 et au 28 février 2014.

Rémunération et paiements fondés sur des d'actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Provisions and Contingent Liabilities

Provisions are recognized when present obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources from the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditure required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

The Company's operations are governed by government environment protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable and impact. As of the reporting date, management believes that the Company's operations are in material compliance with current laws and regulations. Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource will have been demonstrated, a restoration provision will be recognized in the cost of the mining property when there is constructive commitment that has result from past events, it is probable that an outflow of resources embodying economic benefits will be required to settle the obligation and the amount of obligation can be measured with sufficient reliability.

In those cases where the possible outflow of economic resources as a result of present obligations is considered improbable or remote, no liability is recognized, unless it was assumed in the course of a business combination. All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate. There was no provision recorded as at February 28, 2015 and as at February 28, 2014.

Share-based Compensation

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

Equity-settled Share-based Payment Transactions

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Action accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

Bons de souscription

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base et diluée par action

La perte nette de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte nette par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Constataion des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. La Société constate ses autres revenus lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Flow-through Shares

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base.

Warrants

Under financing, the Company may grant warrants. Each warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic net loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year. The diluted net loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Revenue Recognition

Investment transactions are accounted for on the transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year. Other revenues are recognized when there is convincing evidence of the existence of an agreement. As the price is fixed or determinable and collection is reasonably assured.

Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Conventions d'options sur des propriétés minières (suite)

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le résultat et impôts différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Mining Properties Options Agreements (continued)

When the Company sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount of the portion of the interest retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in profit or loss statement).

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not be accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Income Taxes and deferred Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each financial reporting period, the Company reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

Segment Disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES(SUITE)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Sources d'incertitude relative aux estimations

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurs effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

À la suite des analyses effectuées au cours de l'exercice 2015 et 2014, la Société a déprécié des actifs d'exploration et d'évaluation pour un montant de 255 324 \$ (184 875 \$ en 2014) afin de refléter l'orientation de la Société de se consacrer sur quelques propriétés notamment Fayolle. Advenant une vente future, le gain sur ces autres propriétés sera comptabilisé dans les résultats de l'exercice considéré. Aucune reprise de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices antérieurs.

Aucun test de dépréciation n'a été effectué sur les propriétés minières Monexco, Fayolle et Aiguebelle-Goldfields, malgré le fait que la valeur comptable des capitaux propres de la Société est supérieure à sa capitalisation boursière.

La direction a jugé qu'il n'avait pas lieu d'effectuer de test de dépréciation cette année sur ces propriétés car malgré un changement défavorable important de la conjoncture du secteur minier et de la conjoncture économique accompagné d'une baisse du cours des actions; la direction affirme qu'elle a les liquidités nécessaires pour poursuivre les travaux de prospection et d'évaluation sur ces propriétés, qu'elle peut également respecter ses obligations à court terme et conserver les propriétés jusqu'à ce que le contexte économique s'améliore.

Évaluation du crédit d'impôt relative aux ressources et du crédit d'impôts miniers

Les crédits d'impôt relatif aux ressources et les crédits d'impôt minier pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent.

1.9.1 SIGNIFIANT ACCOUNTING POLICIES(CONTINUED)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revisions to accounting estimates are recognized in the period during which the estimates are revised and in future periods affected by these revisions.

Key sources of estimation uncertainty

Impairment of exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation assets shall be assessed for an impairment test when facts and circumstances suggest that their carrying amount exceed recoverable amount. When facts and circumstances suggest that the carrying amount exceeds the recoverable amount, the Company shall measure, present and disclose any resulting impairment loss. Indications of impairment as well as the evaluation of recoverable amount of exploration and evaluation assets require significant judgment. Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals.

Based on analysis performed during the years 2015 and 2014, the Company has impaired exploration and evaluation assets for a total of \$255,324 (\$184,875 in 2014) in order to reflect Company's orientation to focus mainly on Fayolle property. In the event of a future sale, the gain on other properties will be recognized in income in the year considered. No reversal of impairment loss was recorded for past years.

No testing for impairment was conducted on Monexco, Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties despite the fact that the carrying value of the Company's equity is superior to its market capitalization.

Management judged that there was no testing for impairment required this year on these properties despite an unfavorable change of the overall climate of the mining sector as well as the general situation of the economy, coupled with a decrease in the share price. The management says it has sufficient liquidity to continue the exploration and evaluation activities on these properties, it can also meet its short term obligations and maintain the properties in good standing until the economic context improves.

Valuation of credit related to resources and mining tax credit

Credit related to resources and mining tax credit for the current and prior periods are measured at the amount expected to be recovered from the taxation authorities using the tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted at the statement of financial position date. Uncertainties exist with respect to the interpretation of tax regulations for which certain expenditures could be disallowed by the taxation authorities in the calculation of credits, and the amount and timing of their collection.

The calculation of the Company's credits necessarily involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until notice of assessments and payments have been received from the relevant taxation authority.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES(SUITE)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatif aux ressources et aux crédits d'impôts miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôts sur le résultat lors d'exercices futurs.

Rémunération et paiement fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'action octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux d'intérêts sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

1.10 AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

1.10.1 AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

De l'information additionnelle se rapportant à la Société est disponible sur SEDAR au www.sedar.com.

1.10.2 INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS SANS REVENU SIGNIFICATIF

(a) dépenses d'exploration au coût capitalisées ;

Les informations requises sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers.

(b) frais généraux d'administration ;

Voici le détail des frais généraux d'administration pour l'exercice terminé le 28 février 2015 et 28 février 2014 et les prévisions budgétaires pour le prochain exercice :

FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION GENERAL ADMINISTRATIVE EXPENSES	28 FÉVRIER 2015 FEBRUARY 28, 2015	28 FÉVRIER 2014 FEBRUARY 28, 2014	PRÉVISIONS 2016 BUDGET 2016
Frais de déplacement, promotion et représentation Travelling, advertising and intertainment expenses	58 845	64 652	55 000
Frais de bureau Office expenses	21 578	19 746	20 000
Taxes et permis Taxes and permit	8 557	22 745	10 000
Frais de location Rent expenses	26 731	94 144	31 320
Intérêts et frais bancaires Interest and bank charges	1 500	62 326	2 000
Frais environnemental Environmental Fees	-	-	2 000
Entretien et réparations Maintenance and repairs	20 843	31 277	30 000
Total	138 054	294 890	150 320

1.9.1 SIGNIFIANT ACCOUNTING POLICIES(CONTINUED)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)

Key sources of estimation uncertainty (continued)

Difference arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to credit related to resources and to mining tax credit, exploration and evaluation assets and income tax expense in future periods.

Share-based Payment

The fair value of share purchase options granted to employees is determined using Black-Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of estimates aim to approximate the expectations that likely would be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

1.10 OTHER MD&A REQUIREMENTS

1.10.1 OTHER MD&A REQUIREMENTS

Additional information relating to the Company is available on SEDAR at www.sedar.com.

1.10.2 ADDITIONAL DISCLOSURE FOR VENTURE ISSUERS WITHOUT SIGNIFICANT REVENUE

(a) capitalized expensed of exploration costs;

The required disclosure is presented in the notes of the financial statements.

(b) general administrative expenses;

For the year ended February 28, 2015 and February 28, 2014 and the budget for the next exercise, general administrative expenses are as follows:

1.11 INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant détaille la structure du capital-actions de la Société au 18 juin 2015, à la date de ce rapport de gestion. Ces données sont sujettes à des ajustements comptables mineurs préalablement à la présentation d'états financiers futurs.

	DATE D'EXPIRATION EXPIRY DATE	PRIX D'EXERCICE EXERCISE PRICE \$	NOMBRE NUMBER	NOMBRE NUMBER
Actions classe « A »/Class « A » shares				32 506 791
Options Share purchase options	Juin 2015 June 2015	0.10	50 000	
Options Share purchase options	Octobre 2015 October 2015	0.10	50 000	
Options Share purchase options	Octobre 2015 October 2015	0.12	100 000	
Options Share purchase options	Août 2019 August 2019	0.125	100 000	
Options Share purchase options	Octobre 2019 October 2019	0.125	75 000	
Options Share purchase options	Mars 2020 March 2020	0.125	150 000	
Options Share purchase options	Février 2021 February 2021	0.125	300 000	
Options Share purchase options	Août 2021 August 2021	0.125	210 000	
Options Share purchase options	Avril 2023 April 2023	0.10	450 000	
Options Share purchase options	Juin 2024 June 2024	0.12	1 425 000	
Options Share purchase options	Février 2025 February 2025	0.05	1 350 000	
Bons de souscription Warrants	Décembre 2015 December 2015	0.12	1 410 000	
Bons de souscription Warrants	Décembre 2016 December 2016	0.10	1 400 000	

1.12 FACTEURS DE RISQUES

1.12.1 RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comportent l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

1.11 DISCLOSURE OF OUTSTANDING SHARE DATA

The following table details the capital stock structure as at June 18, 2015, the date of this MD&A. These figures may be subject to minor accounting adjustments prior to presentation in future financial statements.

1.12 RISK FACTORS

1.12.1 RISK FACTORS IN EXPLORATION

Exploration and mining involve a high degree of risk. Few exploration properties end up going into production. Other risks related to exploration and mining activities include unusual or unforeseen formations, fire, power failures, labour disputes, flooding, explosions, cave-ins, landslides and shortages of adequate or appropriate manpower, machinery or equipment.

The development of a resource property is subject to many factors, including the cost of mining, variations in the quality of the material mined, fluctuations in the commodity and currency markets, the cost of processing equipment, and others, such as aboriginal claims, government regulations including regulations regarding royalties, authorized production, import and export of natural resources and environmental protection. Depending on the price of the natural resources produced, the Company may decide not to undertake or continue commercial production. There can be no assurance that the expenses incurred by the Corporation to explore its properties will result in the discovery of a commercial quantity of ore. Most exploration projects do not result in the discovery of commercially viable mineral deposits.

1.12.2 RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRE RÉGLEMENTATION

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique.

Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

1.12.3 FINANCEMENT ET MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de son aptitude à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, le développement des ressources des propriétés pourrait dépendre de la disponibilité de personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec de plus grandes sociétés de ressources en mesure de fournir cette expertise et ainsi mener à profit l'exploitation minière de ses propriétés.

1.12.4 COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

1.12.5 RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

1.13 CONTROLE ET PROCEDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 28 février 2015 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

1.12.2 ENVIRONMENTAL AND OTHER REGULATION

Current and future environmental laws, regulations and measures could entail unforeseeable additional costs, capital expenditures, restrictions or delays in the Company's activities. Environmental regulations and standards are subject to constant revision and could be substantially tightened, which could have a serious impact on the Company and its ability to develop its properties economically.

Before it commences mining a property, the Company must obtain environmental permits and the approval of the regulatory authorities. There is no assurance that these permits and approvals will be obtained, or that they will be obtained in a timely manner. The cost of complying with government regulations may also affect the viability of an operation or altogether prevent the economic development of a property.

1.12.3 FINANCING AND DEVELOPMENT

Development of the Company's properties therefore depends on the management ability to raise additional required funds. There can be no assurance that the Corporation will succeed in obtaining the funding required. In addition the development of the resources of the properties may rely on the availability of qualified staff or agreements with other large resource companies that can provide the required expertise which may result in a profitable mining operation.

1.12.4 COMMODITY PRICES

The factors that influence the market value of gold and any other mineral discovered are outside the Company's control. The impact of these factors cannot be accurately predicted. Resource prices can fluctuate widely, and have done so in recent years.

1.12.5 UNINSURED RISKS

The Company may become subject to claims arising from cave-ins, pollution or other risks against which it cannot insure itself or chooses not to insure itself due to the high cost of premiums or other reasons. Payment of such claims would decrease and could eliminate the funds available for exploration and mining activities.

1.13 DISCLOSURE CONTROLS AND PROCEDURES

The company's President and the Chief Financial Officer are responsible for establishing and maintaining the Company's disclosure controls and procedures in accordance with the Multilateral Instrument 52-109 of the Canadian Securities Administrator. These controls and procedures have been evaluated as at February 28, 2015 and have been determined to be effective.

1.14 CONTROLE INTERNE A L'EGARD DE L'INFORMATION FINANCIERE.

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles internes ont été établis au 28 février 2015, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui aurait considérablement affecté ou du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

1.15 STRATÉGIE GLOBALE ET PERSPECTIVES

La perspective pour l'or demeure incertaine donc, la société diminue son programme de développement afin de préserver ses liquidités. La possibilité de financement demeure présente mais nécessitera un travail de visibilité. La Société priorise ses activités d'exploration sur le projet Fayolle, afin d'augmenter et améliorer la qualité des ressources pour passer à l'étape de pré faisabilité.

Les principales activités du programme d'exploration pour l'année 2015 sont les suivants :

Ranger	Prospection
Sommet	Prospection
Fayolle	Compilation des données
Monexco	Dans le cadre d'un projet de maîtrise, une étude structurale supportée par MRN
Aiguebelle-Goldfield	Maintenance du site en bonne condition

La publication des derniers travaux d'exploration confirme le potentiel aurifère du projet Fayolle. L'année 2015 s'annonce propice pour Exploration Typhon inc. malgré le contexte économique incertain.

1.14 INTERNAL CONTROL OVER FINANCIAL REPORTING

The company's President and the Chief Financial Officer are responsible for establishing and maintaining the Company's internal controls over financial reporting in accordance with the Multilateral Instrument 52-109 of the Canadian Securities Administrator. These controls have been established as February 28, 2015. There have been no changes, which has materially affected or is reasonably likely to materially affect, the Company's internal controls over financial reporting.

1.15 GLOBAL STRATEGY AND PERSPECTIVES

The outlook for gold remains uncertain, the company reduced its development program to preserve cash. The prospect for financing is positive but will require more visibility. The Company will focus on its exploration activities at the Fayolle project with the aim of increasing and improving the quality of resources, and moving toward a prefeasibility study.

The main activities of the exploration program for the year 2015 are the following:

Ranger	Prospection
Sommet	Prospection
Fayolle	Compilation
Monexco	As part of a project master, structural study, supported by MRN
Aiguebelle-Goldfield	Maintenance of the site un good condition

The publication of the latest exploration works confirms the gold potential of the Fayolle project. The year 2015 look promising for Typhoon Exploration Inc. despite the uncertain economic environment.



EXPLORATION TYPHON INC. (société d'exploration)
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
28 FÉVRIER 2015 ET 28 FÉVRIER 2014

TYPHOON EXPLORATION INC. (an exploration company)
ANNUAL FINANCIAL REPORT
FEBRUARY 28, 2015 AND FEBRUARY 28, 2014

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière

États de la perte nette et de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes aux états financiers

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Statements of net loss and comprehensive loss

Statements of changes in equity

Statements of cash flows

Notes to financial statements

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
EXPLORATION TYPHON INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **EXPLORATION TYPHON INC.**, qui comprennent les états de la situation financière au 28 février 2015 et au 28 février 2014, et les états de la perte nette et de la perte globale, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 28 février 2015 et 28 février 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the shareholders of
TYPHOON EXPLORATION INC.

We have audited the accompanying financial statements of the company **TYPHOON EXPLORATION INC.**, which comprise the statements of financial position as at February 28, 2015 and as at February 28, 2014, and the statements of net loss and comprehensive loss, statements of changes in equity and statements of cash flows for the years ended February 28, 2015 and February 28, 2014, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free of material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société **EXPLORATION TYPHOON INC.** au 28 février 2015 et au 28 février 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014 conformément aux IFRS.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique que la Société enregistre des pertes importantes année après année et qu'elle a accumulé un déficit de 13 413 346 \$ au 28 février 2015. En effet, celle-ci étant au stade de l'exploration, elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Par conséquent, la Société dépend de sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Ces conditions, combinées aux autres éléments décrits à la note 1, indiquent l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

(signé / signed) Dallaire & Lapointe inc. 1

Rouyn-Noranda, Canada
Le 16 juin 2015
June 16, 2015

1 CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A113315
CPA auditor, CA, public accountancy permit No. A113315

Auditor's Responsibility (continued)

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the company **TYPHOON EXPLORATION INC.** as at February 28, 2015 and as at February 28, 2014 and its financial performance and its cash flows for the years ended February 28, 2015 and February 28, 2014 in accordance with IFRS.

Emphasis of matter

Without qualifying our opinion, we draw attention to note 1 in the financial statements which indicates that the Company recorded significant losses year after year and it has accumulated a deficit amounting to \$13,413,346 as at February 28, 2015. In fact, the Company is in exploration stage and it has no revenue from its operating activities. Accordingly, the Company depends on its ability to raise financing in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of business. Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. These conditions, along with other matters as set forth in note 1, indicate the existence of an uncertainty that may cast doubt about the Company's ability to continue as a going concern.

EXPLORATION TYPHON INC.

TYPHOON EXPLORATION INC.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 28 FÉVRIER
(en dollars canadiens)STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION
FEBRUARY 28
(in Canadian dollars)

	2015	2014	
	\$	\$	
ACTIF			ASSETS
Actif courant			Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie	135 017	208 980	Cash and cash equivalents
Intérêts à recevoir	20 120	36 963	Interests receivable
Frais payés d'avance	7 967	7 347	Prepaid expenses
Taxes à recevoir	13 946	32 454	Taxes receivable
Placements temporaires (note 4)	1 700 000	-	Temporary investments (Note 4)
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	103 213	21 016	Tax credit related to resources and mining tax credit receivable
À recevoir d'un partenaire d'exploration (note 15)	-	191 890	Receivable from an exploration partner (Note 15)
	<u>1 980 263</u>	<u>498 650</u>	
Actif non courant			Non current assets
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	196 000	-	Cash reserved for exploration and evaluation
Placements temporaires, 1,63 %, échéant en avril 2014	-	2 670 000	Temporary investments, 1,63%, maturing in April 2014
Immobilisations corporelles (note 5)	532 555	62 932	Property, plant and equipment (Note 5)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 6)	12 406 148	12 647 371	Exploration and evaluation assets (Note 6)
	<u>13 134 703</u>	<u>15 380 303</u>	
	<u>15 114 966</u>	<u>15 878 953</u>	
PASSIF			LIABILITIES
Passif courant			Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	50 811	56 286	Accounts payable and accrued liabilities
Dû à une société liée, sans intérêt (note 13)	3 189	207 918	Due to a related company, without interest (Note 13)
Autre passif (note 8)	70 000	-	Other liability (Note 8)
	<u>124 000</u>	<u>264 204</u>	
Passif non courant			Non current liabilities
Impôts sur le résultat et impôts différés (note 11)	1 369 620	1 602 730	Income taxes and deferred taxes (Note 11)
	<u>1 493 620</u>	<u>1 866 934</u>	
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital-social (note 9)	20 538 132	20 423 425	Capital stock (Note 9)
Surplus d'apport	6 429 435	6 193 000	Contributed surplus
Bons de souscription	67 125	49 832	Warrants
Déficit	(13 413 346)	(12 654 238)	Deficit
	<u>13 621 346</u>	<u>14 012 019</u>	
	<u>15 114 966</u>	<u>15 878 953</u>	

PASSIF ÉVENTUEL ET ENGAGEMENT (notes 14 et 15)

CONTINGENT LIABILITY AND COMMITMENT (Notes 14 and 15)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,
(s) Paul Antaki, Administrateur - Director

(s) Léo Patry, Administrateur - Director

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

EXPLORATION TYPHON INC.**TYPHOON EXPLORATION INC.****ÉTATS DE LA PERTE NETTE
ET DE LA PERTE GLOBALE
EXERCICES CLOS LES 28 FÉVRIER**
(en dollars canadiens)**STATEMENTS OF NET LOSS AND
COMPREHENSIVE LOSS
YEARS ENDED FEBRUARY 28**
(in Canadian dollars)

	2015	2014	
	\$	\$	
CHARGES			EXPENSES
Honoraires des consultants	13 127	2 300	Consultants fees
Honoraires professionnels	47 606	59 064	Professional fees
Entretien et réparations	20 843	31 277	Maintenance and repair
Taxes et permis	8 557	22 745	Taxes and permits
Frais de location	26 731	94 144	Rent expenses
Frais de bureau	21 578	19 746	Office expenses
Frais de déplacement, promotion et représentation	58 845	64 652	Travelling, advertising and entertainment expenses
Intérêts et frais bancaires	1 500	62 326	Interest and bank charges
Salaires et charges sociales	231 157	224 250	Salaries and fringe benefits
Impôts de la partie XII.6	74	1 020	Part XII.6 taxes
Rémunération et paiements fondés sur des actions	236 435	53 950	Share-based compensation
Inscription, régistariat et information aux actionnaires	36 662	42 642	Registration, listing fees and shareholder's information
Assurances	20 009	26 928	Insurance
Télécommunications	5 481	7 334	Telecommunications
Amortissement des immobilisations corporelles	67 471	19 663	Amortization of property, plant and equipment
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	255 324	184 875	Impairment of exploration and evaluation assets
	<u>1 051 400</u>	<u>916 916</u>	
AUTRES			OTHERS
Revenu de location	(35 594)	-	Rental income
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(1 143)	-	Gain on disposal of property, plant and equipment
Revenu d'intérêts	(26 669)	(46 956)	Interest revenue
	<u>(63 406)</u>	<u>(46 956)</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS	987 994	869 960	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur le résultat et impôts différés (note 11)	(233 110)	(608 496)	Income taxes and deferred taxes (Note 11)
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE	<u>754 884</u>	<u>261 464</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	<u>0,025</u>	<u>0,01</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	<u>30 253 503</u>	<u>27 982 514</u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

EXPLORATION TYPHON INC.
TYPHOON EXPLORATION INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY

(in Canadian dollars)

	Capital- social / Capital stock	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 28 février 2013	19 923 425	51 382	6 137 500	(12 369 978)	13 742 329	Balance as at February 28, 2013
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(261 464)	(261 464)	Net loss and comprehensive loss of the year
Options octroyées dans le cadre du régime	-	-	53 950	-	53 950	Option granted under the plan
Bons de souscription expirés	-	(1 550)	1 550	-	-	Warrants expired
Émission d'actions	500 000	-	-	-	500 000	Shares issuance
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(22 796)	(22 796)	Share issuance expenses
Solde au 28 février 2014	20 423 425	49 832	6 193 000	(12 654 238)	14 012 019	Balance as at February 28, 2014
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(754 884)	(754 884)	Net loss and comprehensive loss of the year
Options octroyées dans le cadre du régime	-	-	226 670	-	226 670	Options granted under the plan
Modification aux options	-	-	9 765	-	9 765	Modification of options
Bons de souscription exercés	7 707	(1 707)	-	-	6 000	Warrants exercised
Émission d'actions accréditatives assorties de bons de souscription	107 000	19 000	-	-	126 000	Flow-through shares issuance with warrants
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(4 224)	(4 224)	Share issuance expenses
Solde au 28 février 2015	20 538 132	67 125	6 429 435	(13 413 346)	13 621 346	Balance as at February 28, 2015

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

EXPLORATION TYPHON INC.**TYPHOON EXPLORATION INC.****TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LES 28 FÉVRIER**
(en dollars canadiens)**STATEMENTS OF CASH FLOWS
YEARS ENDED FEBRUARY 28**
(in Canadian dollars)

	2015	2014	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette et perte globale	(754 884)	(261 464)	Net loss and comprehensive loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements fondés sur des actions	236 435	53 950	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles	67 471	19 663	Amortization of property, plant and equipment
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(1 143)	-	Gain on disposal of property, plant and equipment
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	255 324	184 875	Impairment of exploration and evaluation assets
Impôts sur le résultat et impôts différés	(233 110)	(608 496)	Income taxes and deferred taxes
	(429 907)	(611 472)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	29 256	(93 173)	Net change in non-cash operating working capital items (Note 12)
	(400 651)	(704 645)	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Encaisse en fidéicommis	-	6 818	Cash in trust
Placements temporaires	970 000	-	Temporary investments
Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers encaissés	-	214 231	Tax credit and mining tax credit received
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	(196 000)	146 000	Cash reserved for exploration and evaluation
Acquisition d'immobilisations corporelles	(559 101)	-	Acquisition of property, plant and equipment
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles	23 150	-	Proceed on property, plant and equipment disposal
Frais de prospection et d'évaluation	(298 112)	(983 772)	Exploration and evaluation expenses
Participation d'un partenaire d'exploration	201 814	629 797	Participation of an exploration partner
À recevoir d'un partenaire d'exploration	191 890	-	Receivable from an exploration partner
	333 641	13 074	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Dû à une société liée	(204 729)	90 567	Due to a related company
Produit de l'émission d'actions	202 000	500 000	Proceed of share issuance
Frais d'émission d'actions	(4 224)	(22 796)	Share issuance expenses
	(6 953)	567 771	
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(73 963)	(123 800)	CASH AND CASH EQUIVALENTS DECREASE
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT	208 980	332 780	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN	135 017	208 980	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR
Information additionnelle :			Additional information:
Intérêts encaissés	43 521	52 214	Interest received

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse. / Cash and cash equivalents consists of cash.

Les notes font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

**1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES
ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Exploration Typhon Inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada. Son titre est transigé à la bourse de croissance TSX, sous le symbole TYP. Le siège social de la Société est situé au 255 boulevard Curé-Labelle, suite 204, Laval (Québec), Canada, H7L 2Z9. La Société opère dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières, et elle détient des intérêts dans des propriétés au stade d'exploration situées au Canada.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement, mais une étude préliminaire positive de la propriété Fayolle fut complétée et publiée par communiqué de presse le 9 avril 2013. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques reliés à l'exploration, à l'extraction et à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour l'exercice clos le 28 février 2015, la Société a enregistré une perte nette de 754 884 \$ (261 464 \$ en 2014). De plus, elle enregistre des pertes importantes année après année et elle a accumulé un déficit de 13 413 346 \$ au 28 février 2015. La Société étant au stade de l'exploration, elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Par conséquent, la Société dépend de sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. À la fin du mois de février 2015, la direction est d'avis que la Société a suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers et ses passifs financiers futurs provenant de ses engagements pour les douze prochains mois. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

**1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF
ACTIVITIES AND GOING CONCERN**

Typhoon Exploration Inc. (the "Company"), incorporated under the Canada Corporations Act, is an exploration company operating in Canada. Its stock is trading on the TSX Venture Exchange on symbol TYP. The address of the Company's headquarters and registered office is 255 boulevard Cure-Labelle, Suite 204, Laval (Quebec), Canada, H7L 2Z9. The Company is in the business of acquiring, exploring and developing mining properties and it holds interests in properties at the exploration stage located in Canada.

The Company has not yet determined whether the mining properties have economically recoverable ore reserves, but a positive preliminary study on Fayolle property was completed and published by press release on April 9, 2013. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors including exploration and extraction risks and regulatory issues, environmental and other regulations.

For the year ended February 28, 2015, the Company recorded a net loss of \$754,884 (\$261,464 in 2014). In addition, it recorded significant losses year after year and it has accumulated a deficit of \$13,413,346 as at February 28, 2015. The Company is still in exploration stage and, as such, no revenue has been yet generated from its operating activities. Accordingly, the Company depends on its ability to raise financing in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of business. Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. At the end of February 2015, the Company's management considers that the funds are sufficient to meet its financial liabilities and future financial liabilities from its commitments for a period of twelve months. If the management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2015 ET 2014NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2015 AND 2014**1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES
ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**
(suite)

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ses propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Les ajustements pourraient être importants.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 16 juin 2015.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES

IFRS nouvelles et modifiées, en vigueur depuis le 1^{er} mars 2014

Modifications d'IAS 32, Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers et informations à fournir connexes

Les modifications d'IAS 32 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Elles précisent que la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser si ce droit n'est pas subordonné à un événement futur et s'il est exécutoire tant dans le cours normal des affaires qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la Société ou de toute contrepartie. La Société a adopté les modifications d'IAS 32 et il n'y a eu aucune incidence significative pour la Société.

IFRIC 21, Droits ou taxes

IFRIC 21 fournit des indications sur la comptabilisation des prélèvements conformément aux exigences de la norme IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. L'interprétation définit un prélèvement comme une sortie de fonds d'une entité imposée par un gouvernement conformément à la législation en vigueur. On note également que les prélèvements ne résultent pas de contrats de l'exécuteur ni d'autres arrangements contractuels. L'interprétation confirme aussi que l'entité comptabilise un passif pour un prélèvement uniquement lorsque l'événement déclencheur spécifié dans la législation se produit. La Société a adopté cette norme le 1^{er} mars 2014 mais cette adoption n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

**1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF
ACTIVITIES AND GOING CONCERN** (continued)

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

These financial statements were approved by the Board of Directors on June 16, 2015.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS

New and revised standards that are effective since March 1st, 2014

Amendments to IAS 32 Offsetting Financial Assets and Financial Liabilities and the related disclosures

The amendments to IAS 32 are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2014. They clarify that an entity currently has a legally enforceable right to set off if that right is not contingent on a future event, and enforceable both in a normal course of business and in the event of default, insolvency or bankruptcy of the Company and all counterparties. The Company adopted amendments to IAS 32 and there was no significant impact for the Company.

IFRIC 21, Levies

IFRIC 21 provides guidance on accounting for levies in accordance with the requirements of IAS 37, Provisions, Contingent Liabilities and Contingent Assets. The interpretation defines a levy as an outflow from an entity imposed by a government in accordance with legislation. It also notes that levies do not arise from executor contracts or other contractual arrangements. The interpretation also confirms that an entity recognizes a liability for a levy only when the triggering event specified in the legislation occurs. The Company adopted this standard on March 1st, 2014 but this adoption has not had a material impact on the financial statements.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES
(suite)**IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur****IFRS 9, Instruments financiers**

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Déclaration de conformité**

Les présents états financiers d'Exploration Typhon inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % (28 % à partir du 5 juin 2014) sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en diminution des frais de prospection et d'évaluation.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS (continued)**New and revised IFRS in issue but not yet effective****IFRS 9 Financial Instruments**

In July 2014, the IASB published IFRS 9 which replaces IAS 39 Financial Instruments: Recognition and Measurement. IFRS 9 introduces improvements which include a logical model for classification and measurement of financial assets, a single, forward-looking "expected loss" impairment model and a substantially-reformed approach to hedge accounting. IFRS 9 is effective for annual reporting periods beginning on or after January 1st, 2018. Earlier application is permitted. The Company has not yet assessed the impact of this new standard on its financial statements.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**Statement of Compliance**

These financial statements of Typhoon Exploration Inc. were prepared by management in accordance with IFRS. The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these financial statements, unless otherwise indicated.

Functional Currency

The reporting currency and the currency of all operations of the Company is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Company operates.

Cash and Cash Equivalents

The Company presents cash and temporary investments with original maturities of three months or less from acquisition date in cash and cash equivalents.

Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 35% (28% since June 5, 2014) on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mining tax credit equal to 16% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation**

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Suite aux conventions d'actions accreditives réalisées, au 28 février 2015, la Société doit dépenser en frais de prospection et d'évaluation un montant s'élevant à 196 000 \$.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de propriétés minières et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerai ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Cash Reserved for Exploration and Evaluation**

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration and evaluation. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for mining exploration and evaluation activities. Following flow-through shares agreements, as at February 28, 2015, the Company has to incur exploration and evaluation expenses amounting to \$196,000.

Exploration and Evaluation Assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognized as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognized as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are fulfilled.

All costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and are not include costs related to production (extraction costs), and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalized when the following criteria are satisfied:

- they are held for use in the production of mineral resources;
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif de prospection et d'évaluation, pour un actif minier en développement ou pour un autre actif à long terme (autre qu'un goodwill) est reprise s'il y a eu une augmentation du potentiel de service estimé de l'actif, résultant soit de son utilisation, soit de sa vente, depuis la date à laquelle une perte de valeur a été comptabilisée pour la dernière fois pour cet actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Exploration and Evaluation Assets (continued)**

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss recognized. Until now, no technical feasibility and no commercial viability of extracting a mineral resource have been demonstrated.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of an exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is test for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs for sale and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of an exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future value.

The prior years recognized impairment for exploration and evaluation asset, for mining assets under development or for any other long-lived asset (other than a goodwill) is reversed if there is an increase of the economic potential of asset, resulting from its use or sale since the last time an impairment has been recorded for this asset. If any, the carrying value of this asset is increased up to its recoverable amount, without being higher than it would have been recorded (net of amortization) like if the impairment had never been recognized for this asset in the prior years.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en recourant à la méthode dégressive selon les taux indiqués ci-après :

Immeuble	5 %
Mobilier et équipement d'exploration	20 %
Matériel roulant	30 %
Équipement informatique	30 %

Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation, sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif et sont inclus à l'état de la perte nette et de la perte globale.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Impairment of Long-lived Assets**

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses. The historical cost of property, plant and equipment comprises any acquisition costs directly attributable. The Company allocates the amount initially recognized in respect of an item of property, plant and equipment to its significant parts and depreciates separately each such part. Residual values, method of amortization and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate.

Amortization of property, plant and equipment is based on declining method at the following rates:

Building	5%
Furniture and exploration equipment	20%
Rolling stock	30%
Computer equipment	30%

Gains or losses on disposal of property, plant and equipment are determined by comparing the proceeds with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net loss and comprehensive loss.

Financial Instruments

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL"). Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné dans cette catégorie.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ou dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponible à la vente.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les intérêts à recevoir sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la JVBRN

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Les placements temporaires sont classés comme actifs financiers à la JVBRN.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial Instruments (continued)**

Held-to-maturity investments

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity investments or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized; the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Company has no available-for-sale investment.

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and interests receivable are classified as loans and receivables.

Financial asset at FVTPL

Financial assets at FVTPL includes financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criterias. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. Temporary investments are classified as financial assets at FVTPL.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créateurs et charges à payer et le dû à une société liée sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVBRN sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial Instruments (continued)**

Other liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities and due to a related company are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to financial asset at FVTPL are recognized as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets, held-to-maturity investments and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Effective interest method

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs) through the expected life of the financial asset/liability, or, if appropriate, a shorter period.

Provisions and Contingent Liabilities

Provisions are recognized when present obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources from the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditure required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Provisions et passifs éventuels (suite)**

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises. Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Il n'y a aucune provision comptabilisée au 28 février 2015 et au 28 février 2014.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Provisions and Contingent Liabilities (continued)**

The Company's operations are governed by government environment protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable and impact. As of the reporting date, management believes that the Company's operations are in material compliance with current laws and regulations. Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource will have been demonstrated, a restoration provision will be recognized in the cost of the mining property when there is constructive commitment that has resulted from past events, it is probable that an outflow of resources embodying economic benefits will be required to settle the obligation and the amount of the obligation can be measured with sufficient reliability.

In those cases where the possible outflow of economic resources as a result of present obligations is considered improbable or remote, no liability is recognized, unless it was assumed in the course of a business combination. All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate. There was no provision recorded as at February 28, 2015 and as at February 28, 2014.

Share-based Compensation

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

Equity-settled Share-based Compensation Transactions

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actions accréditives**

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où la Société entend y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

Bons de souscription

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base et diluée par action

La perte nette de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte nette par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Flow-through Shares**

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as the Company intend to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base.

Warrants

Under financing, the Company may grant warrants. Each warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine the fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic net loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year. The diluted net loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Constatation des revenus**

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. La Société constate ses autres revenus lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le résultat et impôts différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Revenue Recognition**

Investment transactions are accounted for on the transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year. Other revenues are recognized when there is convincing evidence of the existence of an agreement, as the price is fixed or determinable and collection is reasonably assured.

Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount of the portion of the interest retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in the profit or loss statement).

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not be accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Income Taxes and Deferred Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Impôts sur le résultat et impôts différés (suite)**

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société ré-estime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Income Taxes and Deferred Taxes (continued)**

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each financial reporting period, the Company reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

Segment Disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition and exploration of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision to accounting estimates is recognized in the period during which the estimate is revised and in future periods affected by these revisions.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)****Sources d'incertitude relative aux estimations**

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

À la suite des analyses effectuées au cours de l'exercice 2015 et 2014, la Société a déprécié des actifs de prospection et d'évaluation pour un montant de 255 324 \$ (184 875 \$ en 2014) afin de refléter l'orientation de la Société de se consacrer sur quelques propriétés notamment Fayolle. Advenant une vente future, le gain sur ces autres propriétés sera comptabilisé dans les résultats de l'exercice considéré. Aucune reprise de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices antérieurs.

Aucun test de dépréciation n'a été effectué sur les propriétés minières Monexco, Fayolle et Aiguebelle-Goldfields, malgré le fait que la valeur comptable des capitaux propres de la Société est supérieure à sa capitalisation boursière.

La direction a jugé qu'il n'avait pas lieu d'effectuer de test de dépréciation cette année sur ces propriétés car malgré un changement défavorable important de la conjoncture du secteur minier et de la conjoncture économique, accompagné d'une baisse du cours des actions; la direction affirme qu'elle a les liquidités nécessaires pour poursuivre les travaux de prospection et d'évaluation sur ces propriétés, qu'elle peut également respecter ses obligations à court terme et conserver les propriétés jusqu'à ce que le contexte économique s'améliore.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)****Key sources of estimation uncertainty**

Impairment of exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation assets shall be assessed for an impairment test when facts and circumstances suggest that their carrying amount may exceed recoverable amount. When facts and circumstances suggest that the carrying amount exceeds the recoverable amount, the Company shall measure, present and disclose any resulting impairment loss. Indications of impairment as well as the evaluation of recoverable amount of exploration and evaluation assets require significant judgment. Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals.

Based on analysis performed during the year 2015 and 2014, the Company has impaired exploration and evaluation assets for a total of \$255,324 (\$184,875 in 2014) in order to reflect Company's orientation to focus on some properties especially on Fayolle property. In the event of a future sale, the gain on other properties will be recognized in income in the year considered. No reversal of impairment loss was recorded for past years.

No testing for impairment was conducted on Monexco, Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties despite the fact that the carrying value of the Company's equity is superior to its market capitalization.

Management judged that there was no testing for impairment required this year on these properties despite an unfavorable change of the overall climate of the mining sector as well as the general situation of the economy, coupled with a decrease in the share price. The management says it has sufficient liquidity to continue the exploration and evaluation activities on these properties, it can also meet its short term obligations and maintain the properties in good standing until the economic context improves.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)**

Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit d'impôts miniers

Les crédits d'impôt relatif aux ressources et les crédits d'impôts miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatif aux ressources et aux crédits d'impôts miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

4- PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2015
	\$
Dépôts à terme, portant intérêt au taux de 1,6 %, échéant en juin 2015	1 700 000

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)**

Valuation of credit related to resources and mining tax credit

Credit related to resources and mining tax credit for the current and prior periods are measured at the amount expected to be recovered from the taxation authorities using the tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted at the statement of financial position date. Uncertainties exist with respect to the interpretation of tax regulations for which certain expenditures could be disallowed by the taxation authorities in the calculation of credits, and the amount and timing of their collection.

The calculation of the Company's credits necessarily involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until notice of assessments and payments have been received from the relevant taxation authority. Difference arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to credit related to resources and to mining tax credit, exploration and evaluation assets and income tax expense in future periods.

Share-based Compensation

The fair value of share purchase options granted to employees is determined using Black-Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of the option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of estimates aim to approximate the expectations that likely would be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

4- TEMPORARY INVESTMENTS

	2014
	\$
Term deposits, bearing interest at 1.6%, maturing in June 2015	-

EXPLORATION TYPHON INC.
TYPHOON EXPLORATION INC.
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2015 ET 2014**
**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2015 AND 2014**
5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
5- PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

	Terrain / Land	Immeuble / Building	Mobilier et équipement d'exploration / Furniture and Exploration Equipment	Matériel roulant / Rolling stock	Équipement informatique/ Computer equipment	Total
Coût / Cost	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 28 février 2013 et 2014 / Balance as at February 28, 2013 and 2014	-	-	88 434	47 277	-	135 711
Disposition / Disposal	-	-	-	(47 277)	-	(47 277)
Acquisition	8 509	229 870	280 472	17 000	23 250	559 101
Solde au 28 février 2015 / Balance as at February 28, 2015	8 509	229 870	368 906	17 000	23 250	647 535
Cumul des amortissements / Accumulated Amortization						
Solde au 28 février 2013 / Balance as at February 28, 2013	-	-	37 278	15 838	-	53 116
Amortissement / Amortization	-	-	10 231	9 432	-	19 663
Solde au 28 février 2014 / Balance as at February 28, 2014	-	-	47 509	25 270	-	72 779
Amortissement / Amortization	-	8 588	50 134	3 825	4 924	67 471
Amortissement cumulé sur actif disposé / Accumulated amortization on disposed asset	-	-	-	(25 270)	-	(25 270)
Solde au 28 février 2015 / Balance as at February 28, 2015	-	8 588	97 643	3 825	4 924	114 980
Valeur nette comptable / Net Book Value						
Solde au 28 février 2014 / Balance as at February 28, 2014	-	-	40 925	22 007	-	62 932
Solde au 28 février 2015 / Balance as at February 28, 2015	8 509	221 282	271 263	13 175	18 326	532 555

6- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

6- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	2015 \$	2014 \$	
Propriétés minières	184 259	410 509	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	12 221 889	12 236 862	Exploration and evaluation expenses
	<u>12 406 148</u>	<u>12 647 371</u>	

Propriétés / Properties	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 28 février 2014	Dépréciation / Impairment	Solde au 28 février 2015
			Balance as at February 28, 2014		Balance as at February 28, 2015
			\$	\$	\$
Monexco (100 %)	1,5 %	Mc Corkill	2 435	-	2 435
Fayolle (50 %)	2 %	Aiguebelle	88 482	-	88 482
Aiguebelle-Goldfields (51 %)	2 %	Aiguebelle	93 341	-	93 341
Destorbelle (50 %)	2 %	Aiguebelle	1	-	1
Nordair (100 %)	2 %	Baie James	226 250	(226 250)	-
			<u>410 509</u>	<u>(226 250)</u>	<u>184 259</u>

Au cours de l'exercice, la Société a radié la propriété Nordair ainsi que les frais de prospection et d'évaluation de Nordair afin de concentrer ses travaux de prospection et d'évaluation sur ces autres projets miniers.

During the year, the Company has written-off the Nordair property and the exploration and evaluation expenses of Nordair to focus its exploration works on its other mining projects.

Propriétés / Properties	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 28 février 2013	Dépréciation / Impairment	Solde au 28 février 2014
			Balance as at February 28, 2013		Balance as at February 28, 2014
			\$	\$	\$
Monexco (100 %)	1,5 %	Mc Corkill	2 435	-	2 435
Fayolle (50 %)	2 %	Aiguebelle	88 482	-	88 482
Aiguebelle-Goldfields (51 %)	2 %	Aiguebelle	93 341	-	93 341
Destorbelle (50 %)	2 %	Aiguebelle	1	-	1
Faille 1 (100 %)	2 %	Clericy	82 000	(82 000)	-
Nordair (100 %)	2 %	Baie James	226 250	-	226 250
			<u>492 509</u>	<u>(82 000)</u>	<u>410 509</u>

Monexco (Au)

Acquisition en 2002 lors de l'acquisition de la filiale Capital de Risque Black Riverside inc.

Fayolle (Au)

Acquisition en 2003 et 2004, par l'émission de 200 000 actions de la Société et un paiement de 20 000 \$ en espèces. En 2009, la société a vendu 12 claims pour la somme de 20 000 \$. En mai 2010, la Société a signé une entente d'option avec la société publique Mines Aurizon Ltée, maintenant HECLA Québec inc. (HECLA) (voir note 15). HECLA est devenu l'opérateur du projet le 25 juillet 2014.

Monexco (Au)

Acquisition in 2002 by acquisition of the subsidiary Black Riverside Venture Capital Inc.

Fayolle (Au)

Acquisition in 2003 and 2004, by issuance of 200,000 shares of the Company and by payment of \$20,000 in cash. In 2009, the Company sold 12 claims for an amount of \$20,000. In May 2010, the Company signed an agreement with the public company Aurizon Mines Ltd, now HECLA Quebec inc. (HECLA) (see note 15). HECLA became the project operator on July 25, 2014.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2015 ET 2014NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2015 AND 20146- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**Aiguebelle-Goldfields (Au)**

Acquisition en 2006 en contrepartie de l'émission de 50 000 actions de la Société et d'un paiement de 10 000 \$ en espèces. De plus, la Société a encouru des dépenses totalisant 35 342 \$ qui correspondent à des frais relatifs à la voie d'accès à la propriété. Par la suite, la Société a émis 200 000 actions afin de respecter l'entente signée. De plus, la Société a réalisé 1 000 000 \$ en travaux de prospection et d'évaluation tel que requis à l'entente. Le partenaire de la Société dans ce projet est Mines Agnico-Eagle Ltée.

Destorbelle (Au)

Suite à une entente intervenue en 2008, la Société a cédé un intérêt de 50 % de cette propriété composée de 24 claims à la société publique Axe Exploration inc. en contrepartie de travaux de prospection et d'évaluation d'un montant de 1 000 000 \$. Au cours de l'exercice précédent, la Société a déprécié ce projet minier.

Nordair (Au)

Suite à une entente intervenue en 2012, la Société a acquis un intérêt de 100 % de cette propriété en contrepartie de l'émission de 750 000 actions de la Société et le paiement en espèce d'une somme de 5 000 \$. Au cours de l'exercice, la Société a déprécié ce projet minier.

6- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**Aiguebelle-Goldfields (Au)**

Acquisition in 2006 by issuance of 50,000 shares of the Company and by payment of \$10,000 in cash. In addition, the Company incurred expenses amounting to \$35,342 corresponding to costs related to the access of the property. Afterward, the Company issued 200,000 shares to respect the signed agreement. Furthermore, the Company incurred \$1,000,000 in exploration and evaluation expenses as required in the agreement. The partner of the Company in that project is Agnico-Eagle Mines Ltd.

Destorbelle (Au)

Following an agreement signed in 2008, the Company sold a 50% interest of that property composed of 24 claims to the public company Axe Exploration Inc. in counterpart of \$1,000,000 in exploration and evaluation expenses. During the previous year, the Company impaired this mining project.

Nordair (Au)

Following an agreement signed in 2012, the Company acquired a 100% interest in the property in counterpart of the issuance of 750,000 shares of the Company and a cash payment in the amount of \$5,000. During the year, the Company impaired this mining project.

Frais de prospection et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses

	Solde au 28 février 2014 / Balance as at February 28, 2014	Augmentation / Addition	Dépréciation / Impairment	Participation d'un partenaire d'exploration / Participation of an exploration partner	Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers / Tax credit and mining tax credit	Ajustement de crédit d'impôts / Tax credit adjustment	Solde au 28 février 2015 Balance as at February 28, 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Monexco	1 349 011	-	-	-	-	-	1 349 011
Fayolle	9 766 403	298 112	-	(201 814)	(84 494)	2 297	9 780 504
Aiguebelle- Goldfields	1 092 374	-	-	-	-	-	1 092 374
Nordair	29 074	-	(29 074)	-	-	-	-
	<u>12 236 862</u>	<u>298 112</u>	<u>(29 074)</u>	<u>(201 814)</u>	<u>(84 494)</u>	<u>2 297</u>	<u>12 221 889</u>

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2015 ET 2014NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2015 AND 2014

6- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite) / 6- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Frais de prospection et d'évaluation (suite) / Exploration and evaluation expenses (continued)

	Solde au 28 février 2013 / Balance as at February 28, 2013	Augmentation / Addition	Dépréciation / Impairment	Participation d'un partenaire d'exploration / Participation of an exploration partner	Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers / Tax credit and mining tax credit	Ajustement de crédit d'impôts / Tax credit adjustment	Solde au 28 février 2014 Balance as at February 28, 2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Monexco	1 343 536	4 428	-	-	(130)	1 177	1 349 011
Fayolle	9 544 752	968 319	-	(752 450)	(6 370)	12 152	9 766 403
Aiguebelle- Goldfields	1 087 323	3 509	-	-	(104)	1 646	1 092 374
Destorbelle	35 683	3 054	(38 716)	-	(90)	69	-
Faille 1	60 770	3 456	(64 159)	-	(102)	35	-
Nordair	28 098	1 006	-	-	(30)	-	29 074
	<u>12 100 162</u>	<u>983 772</u>	<u>(102 875)</u>	<u>(752 450)</u>	<u>(6 826)</u>	<u>15 079</u>	<u>12 236 862</u>

Pour les exercices clos les 28 février 2015 et 28 février 2014, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

For the years ended February 28, 2015 and February 28, 2014, the following expenses, associated to discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

	2015	2014	
	\$	\$	
Géophysique	38 666	58 107	Geophysics
Forage	77 636	136 155	Drilling
Analyse	58 933	76 844	Analysis
Main-d'œuvre logistique	29 992	97 266	Logistic Labor
Supervision des travaux	30 152	109 459	Work supervision
Frais généraux d'exploration	29 652	225 246	General exploration expenses
Géologie	33 081	280 695	Geology
	298 112	983 772	
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	(84 494)	(6 826)	Tax credit related to resources and mining tax credit
Ajustement de crédits d'impôts	2 297	15 079	Tax credit adjustment
Dépréciation des frais de prospection et d'évaluation	(29 074)	(102 875)	Impairment of exploration and evaluation expenses
Participation d'un partenaire d'exploration (note 15)	(201 814)	(752 450)	Participation of an exploration partner (Note 15)
	(14 973)	136 700	
Solde au début	<u>12 236 862</u>	<u>12 100 162</u>	Balance, beginning of year
Solde à la fin	<u>12 221 889</u>	<u>12 236 862</u>	Balance, end of year

7- FACILITÉ DE CRÉDIT

La Société dispose d'une ligne de crédit par carte de crédit pour un montant maximum de 30 000 \$, portant intérêt au taux de 19,99 %. Ce crédit demeurera en vigueur tant et aussi longtemps que la Société respectera ses engagements. Au 28 février 2015, la Société dispose d'un montant inutilisé de 28 630 \$ (29 945 \$ en 2014). Le solde de la ligne de crédit est présenté dans les créditeurs et charges à payer.

7- CREDIT FACILITY

The Company has a credit line by credit card for a maximum amount of \$30,000. The credit line bears interest at 19.99%. This credit is available as long as the Company respects its commitments. As at February 28, 2015, the unused amount is \$28,630 (\$29,945 in 2014). The balance of the credit line is presented with accounts payable and accrued liabilities.

8- AUTRE PASSIF

	2015	2014	
	\$	\$	
Solde au début	-	8 743	Balance, beginning of year
Augmentation de l'exercice (1)	70 000	-	Increase of the year (1)
Réduction liée à l'engagement de dépenses	<u>-</u>	<u>(8 743)</u>	Decrease related to the incurring of expenses
Solde à la fin	<u>70 000</u>	<u>-</u>	Balance, end of year

- (1) En décembre 2014, la Société a émis 2 800 000 actions accréditives à un prix de 0,07 \$ par action pour un total de 196 000 \$. Le produit brut d'émission a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription d'un montant de 19 000 \$ et de la prime afférente aux actions accréditives au montant de 70 000 \$. / In December 2014, the Company issued 2,800,000 flow-through shares at a price of \$0.07 per share for a total of \$196,000. The gross proceed of share issuance is presented net of the fair value of the warrants of \$19,000 and of the flow-through share premium at the amount of \$70,000.

9- CAPITAL-SOCIAL

Autorisé
Nombre illimité et sans valeur nominale
Actions de catégorie "A", votantes et participantes

Actions de catégorie "B", non votantes, non participantes, pouvant être émises en une ou plusieurs séries. Les administrateurs sont autorisés à fixer le nombre d'actions de chacune des séries et à déterminer les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant aux actions de chacune des séries (aucune action de catégorie "B" émise au 28 février 2015 et 2014).

Les mouvements dans le capital-social de catégorie "A" de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company Class "A" capital stock were as follows:

9- CAPITAL STOCK

Authorized
Unlimited number and without par value
Class "A" shares, voting and participating

Class "B" shares, non-voting, non-participating, may be issued in one or more series. The directors are authorized to fix the number of shares in each serie and to determine the rights, privileges, restrictions and conditions appertaining to the shares of each serie (no issued "B" shares as at February 28, 2015 and 2014).

	2015		2014		
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
Solde au début	29 656 791	20 423 425	24 101 235	19 923 425	Balance, beginning of year
Payées en argent	-	-	5 555 556	500 000	Paid in cash
Financement accordé (1)	2 800 000	107 000	-	-	Flow-through financing (1)
Bons de souscription exercés (2)	<u>50 000</u>	<u>7 707</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	Exercised warrants (2)
Solde à la fin	<u>32 506 791</u>	<u>20 538 132</u>	<u>29 656 791</u>	<u>20 423 425</u>	Balance, end of year

9- CAPITAL-SOCIAL (suite)

Au 28 février 2015, 32 506 791 actions sont émises et sont entièrement libérées (29 656 791 au 28 février 2014).

- (1) La valeur des actions accréditives est présentée (1) déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 19 000 \$ et de la prime liée à la vente de déductions fiscales de 70 000 \$.
- (2) Ce montant inclut la juste valeur des bons de (2) souscription exercés au montant de 1 707 \$.

Exercice clos le 28 février 2015

En décembre 2014, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 196 000 \$. La société a émis 2 800 000 unités composées de 2 800 000 actions accréditives à un prix de 0,07 \$ l'action et de 1 400 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions à un prix de 0,10 \$ l'action expirant 24 mois suivant la clôture du placement.

Exercice clos le 28 février 2014

En juin 2013, la Société a conclu un placement privé dans le cadre de l'entente sur la propriété Fayolle en émettant 5 555 556 actions au prix de 0,09 \$ l'action pour un montant de 500 000 \$ en espèces.

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION**Options d'achat d'actions**

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

Le régime prévoit que le nombre maximal d'actions de la Société pouvant être réservé à des fins d'émission ne peut excéder 5 941 358 (1 901 675 en 2014) actions et que le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options à un seul bénéficiaire ne peut dépasser 5 % (2 % pour les fournisseurs de services et les responsables des relations aux investisseurs) des actions en circulation à la date d'attribution.

9- CAPITAL STOCK (continued)

As at February 28, 2015, 32,506,791 shares are issued and fully paid (29,656,791 as at February 28, 2014).

Value of flow-through shares is presented net of the fair value of warrants amounting to \$19,000 and premium related to the sale of tax deductions amounting to \$70,000.

This amount includes the fair value of exercised warrants amounting to \$1,707.

Year ended February 28, 2015

In December 2014, the Company completed a private placement of a total of \$196,000. The company issued 2,800,000 units consisting of 2,800,000 flow-through shares at a price of \$0.07 per share and 1,400,000 warrants. Each warrant entitles the holder to purchase an equivalent number of shares at a price of \$0.10 per share, expiring 24 months after the closing.

Year ended February 28, 2014

In June 2013, the Company closed a private placement in relation with Fayolle property agreement by issuing 5,555,556 shares at \$0.09 per share for a total amount of \$500,000 in cash.

10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS**Share Purchase Options**

The Company has established a stock option plan (the "plan") pursuant to which options to purchase shares may be granted to certain officers, directors, employees and consultants as well as suppliers of the Company.

The plan provides that the maximum number of shares that may be reserved for issuance under the plan shall not exceed 5,941,358 (1,901,675 in 2014) shares and that the maximum number of shares which may be reserved for issuance to any optionee pursuant to it may not exceed 5% (2% for suppliers and relation investors representative) of the shares outstanding at the time of grant.

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) 10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options d'achat d'actions (suite)

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Par contre, les droits aux options pour les responsables des relations aux investisseurs deviennent acquis sur une période de 12 mois, soit 25 % à chaque trimestre. Le prix de levée des options est fixé au moment de l'octroi mais ne peut être inférieur au cours de clôture. La durée maximum des options est de 10 ans. Toute option d'achat d'actions est réglable en actions conformément aux politiques de la Société.

Au cours de l'exercice, la juste valeur des options octroyées en vertu du régime a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options avec les hypothèses suivantes : durée estimative de 10 ans, taux d'intérêt sans risque de 1,66 %, prix des actions à la date de l'octroi de 0,09 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 112 %.

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

Share Purchase Options (continued)

The acquisition conditions of share purchase options are without restriction. Therefore, the options granted to relation investors representative are vested over a 12 month period on the basis of 25% every quarter. Exercise price of options is determined at the grant date and shall not be lower than the closing price. The options period shall be a period of a maximum of 10 years. Any share purchase option is payable in shares in accordance with Company policies.

During the year, the fair value of options granted in accordance with the plan was estimated using the Black-Scholes option pricing model with the following assumptions: estimated duration of 10 years, risk-free interest rate of 1.66%, price of share at time of grant of \$0.09, expected dividend yield of 0% and expected volatility rate of 112%.

Changes in Company share purchase options were as follows :

	2015		2014		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	1 485 000	0,11 (1)	1 145 000	0,49	Balance, beginning of year
Octroyées	2 875 000	0,09	650 000	0,10	Granted
Annulées / Expirées	<u>(100 000)</u>	0,10	<u>(310 000)</u>	0,50	Cancelled / Expired
Solde à la fin	<u>4 260 000</u>	0,10	<u>1 485 000</u>	0,33	Balance, end of year
Options exerçables à la fin de l'exercice	<u>4 260 000</u>	0,10	<u>1 485 000</u>	0,33	Options exercisable at the end of the year

(1) Au cours de l'exercice, la Société a diminué le prix de levée de 735 000 options à 0,125 \$. / During the year, the Company decreased the exercise price of 735,000 options to \$0.125.

	2015	2014	
	\$	\$	
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées	0,08	0,08	Weighted average fair value of options granted

10- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)
Options d'achat d'actions (suite)

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime.

**Options en circulation
au 28 février 2015
Options Outstanding
as at February 28, 2015**

50 000
50 000
100 000
100 000
75 000
150 000
300 000
210 000
450 000
1 425 000
1 350 000
4 260 000

**Moyenne pondérée de la période
résiduelle de levée
Weighted average remaining
contractual life**

0,3 an / year
0,6 an / year
0,6 an / year
4,4 ans / years
4,6 ans / years
5 ans / years
5,9 ans / years
6,5 ans / years
8,1 ans / years
9,3 ans / years
10 ans / years

**Prix de levée
Exercise price
\$**

0,10
0,10
0,12
0,125
0,125 (1)
0,125 (1)
0,125 (1)
0,125 (1)
0,10
0,12
0,05

(1) Au cours de l'exercice, la Société a diminué le prix de levée de 735 000 options à 0,125 \$. / During the year, the Company decreased the exercise price of 735,000 options to \$0.125.

**Options en circulation
au 28 février 2014
Options Outstanding
as at February 28, 2014**

100 000
75 000
150 000
300 000
210 000
650 000
1 485 000

**Moyenne pondérée de la période
résiduelle de levée
Weighted average remaining
contractual life**

5,4 ans / years
5,6 ans / years
6 ans / years
6,9 ans / years
7,5 ans / years
9,1 ans / years

**Prix de levée
Exercise price
\$**

0,125
0,26
0,17
0,78
0,65
0,10

Bons de souscription

Au cours de l'exercice, la juste valeur des bons de souscription octroyés a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes avec les hypothèses suivantes : durée estimative de 2 années, taux d'intérêt sans risque de 1 %, prix des actions à la date de l'octroi de 0,04 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 104 %.

Warrants

During the year, the fair value of warrants granted was estimated using the Black-Scholes model with the following assumptions: estimated duration of 2 years, risk-free interest rate of 1%, price of share at time of grant of \$0.04, expected dividend yield of 0% and expected volatility rate of 104%.

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) **10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)**

Bons de souscription (suite)**Warrants (continued)**

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company warrants were as follows :

	2015		2014		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	1 460 000	0,12	1 475 656	0,12	Balance, beginning of year
Octroyés	1 400 000	0,10	-	-	Granted
Exercés	(50 000)	0,12	-	-	Exercised
Expirés	-	-	(15 656)	0,50	Expired
Solde à la fin	<u>2 810 000</u>	0,11	<u>1 460 000</u>	0,12	Balance, end of year
Bons de souscription exercçables à la fin de l'exercice	<u>2 810 000</u>	0,11	<u>1 460 000</u>	0,12	Warrants exercisable at the end of the year

	2015	2014	
	\$	\$	
Moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription octroyés	0,014	-	Weighted average fair value of warrants granted

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription en circulation.

The following tables summarize the information relating to the warrants outstanding.

Bons de souscription en circulation au 28 février 2015 Warrants Outstanding as at February 28, 2015	Prix Price \$	Date d'expiration / Expiry Date
1 410 000	0,12	Décembre 2015 / December 2015
<u>1 400 000</u>	0,10	Décembre 2016 / December 2016
<u>2 810 000</u>		

Bons de souscription en circulation au 28 février 2014 Warrants Outstanding as at February 28, 2014	Prix Price \$	Date d'expiration / Expiry Date
<u>1 460 000</u>	0,12	Décembre 2015 / December 2015
<u>1 460 000</u>		

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

11- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

The reconciliation of the income tax expense calculated using the combined federal and Quebec provincial statutory tax rate to the income tax expense at the financial statements is as follows:

	2015	2014	
	\$	\$	
Perte avant impôts	<u>(987 994)</u>	<u>(869 960)</u>	Loss before income taxes
Impôts au taux de base combiné de 26,9 %	(265 770)	(234 019)	Income taxes at combined rate of 26.9%
Rémunération et paiements fondés sur des actions	63 601	14 513	Share-based compensation
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	9 782	812	Tax credit related to resources and mining tax credit
Frais d'émission d'actions déductibles	(30 623)	(30 578)	Deductible share issuance expenses
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs	-	(8 743)	Fulfillment of obligations related to flow-through financings
Éléments non déductibles	88 656	74 412	Non-deductible items
Variation des soldes de passifs d'impôts différés	<u>(98 756)</u>	<u>(424 893)</u>	Change in deferred tax liabilities
Impôts sur le résultat et impôts différés	<u>(233 110)</u>	<u>(608 496)</u>	Income taxes and deferred taxes

Les éléments des actifs et passifs d'impôts différés se détaillent comme suit :

Components of the deferred tax assets and liabilities are as follows:

	2015	2014	
	\$	\$	
Propriétés minières	48 221	109 081	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	2 560 768	2 598 749	Exploration and evaluation expenses
Pertes reportées	(1 828 494)	(1 808 192)	Losses carried forward
Frais d'émission d'actions	(6 936)	(36 423)	Share issuance expenses
Immobilisations corporelles	(30 930)	(23 000)	Property, plant and equipment
Provision pour moins-value	<u>626 991</u>	<u>762 515</u>	Valuation allowance
Total des passifs d'impôts différés nets	<u>1 369 620</u>	<u>1 602 730</u>	Total net deferred tax liabilities

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2015 ET 2014NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2015 AND 2014

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)	11- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)
---	---

La Société a accumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital. Ces pertes viendront à échéance dans les délais suivants :

The Company has accumulated non-capital losses for income tax purposes. Those losses will expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2026	575 470	373 100
2027	1 114 200	684 400
2028	601 130	-
2029	654 040	179 900
2030	654 280	478 945
2031	944 390	993 070
2032	1 068 331	948 475
2033	869 773	938 526
2034	651 266	648 486
2035	540 464	447 766

12- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE	12- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS
---	---

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

Net change in non-cash operating working capital items

	2015	2014	
	\$	\$	
Intérêts à recevoir	16 843	5 832	Interests receivable
Autres débiteurs	-	27 365	Other receivable
Frais payés d'avance	(620)	26 520	Prepaid expenses
Taxes à recevoir	18 508	(9 637)	Taxes receivable
Créditeurs et charges à payer	<u>(5 475)</u>	<u>(143 253)</u>	Accounts payable and accrued liabilities
	<u>29 256</u>	<u>(93 173)</u>	

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Items not affecting cash and cash equivalents

	2015	2014	
	\$	\$	
Ajustement de crédit d'impôt relatif aux frais de prospection et d'évaluation inclus dans les créditeurs et charges à payer	-	(11 231)	Tax credit adjustment related to exploration and evaluation expenses included in accounts payable and accrued liabilities
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	84 494	6 826	Tax credit related to resources and mining tax credit receivable
Ajustement de crédits d'impôts miniers	2 297	3 848	Mining tax credit adjustment

13- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société a signé un contrat de gestion avec Ressources Lutsvisky inc. (Lutsvisky), une société dont l'actionnaire unique est le président d'Exploration Typhon inc. (Typhon). Ce contrat de services, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, prévoit la supervision des projets d'exploration minière de la Société et sa durée est indéterminée.

Dans le cadre de cette entente, Lutsvisky engagera l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Typhon en majorant ses dépenses de 15 %.

Advenant le cas où Typhon résilie le contrat, elle devra payer un montant égal à 15 % du montant du programme d'exploration de l'année en cours et une pénalité de 5 % par année, pour les trois années suivant la date de la résiliation du contrat.

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec Lutsvisky au cours de l'exercice. Les soldes à payer sont généralement réglés en espèces.

	2015
	\$
Frais de prospection et d'évaluation	239 421
Revenu de location	3 410
Frais de location	21 123
Taxes et permis	2 482
Frais de bureau	11 262
Frais de déplacement, promotion et représentation	4 383
Entretien et réparations	8 167
Télécommunications	2 498
Mobilier et équipement d'exploration	279 254
Matériel roulant	17 000
Équipement informatique	21 200

La juste valeur du mobilier et équipement d'exploration, du matériel roulant et de l'équipement informatique acquis a été évaluée par un évaluateur agréé indépendant au montant de 316 200 \$. Par la suite, la Société a acquis un autre équipement pour un montant de 1 254 \$.

13- RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company signed an agreement with Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), a company whose sole shareholder is also president of Typhoon Exploration Inc. (Typhoon). This agreement, effective since January 1st, 2009, provides for the supervision of the mining exploration projects of the Company and its duration is indefinite.

In relation with that agreement, Lutsvisky will incur all of the expenses relating to the exploration projects and will invoice them to Typhoon with a 15% gross-up.

In the case of a contract cancellation by Typhoon, it will have to pay an amount equal to 15% of the exploration program of the year and a 5% yearly penalty for three years after the cancellation of the contract.

The table below presents related party transactions concluded with Lutsvisky during the year. The amounts payable are usually settled in cash.

	2014	
	\$	
	957 853	Exploration and evaluation expenses
	-	Rental income
	71 144	Rent expenses
	3 898	Taxes and permits
	11 948	Office expenses
	7 605	Travelling, advertising and entertainment expenses
	24 816	Maintenance and repair
	3 362	Telecommunications
	-	Furniture and Exploration Equipment
	-	Rolling stock
	-	Computer Equipment

The fair value of furniture and exploration equipment, rolling stock and computer equipment acquired was estimated by an independent certified appraiser at an amount of \$316,200. Afterward, the Company acquired another equipment for an amount of \$1,254.

13- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Au 28 février 2015 et 28 février 2014, le solde payable à Lutsvisky, respectivement de 3 189 \$ et 207 918 \$, est présenté distinctement à l'état de la situation financière.

Au cours de l'exercice, la Société a acquis un terrain et un immeuble pour un montant de 229 000 \$ auprès d'une autre société contrôlée par le président de Typhon. La juste valeur a été évaluée au même montant par un évaluateur agréé indépendant.

De plus, au cours de l'exercice, la Société a reçu 32 184 \$ en revenu de location d'Axe Exploration inc., une société publique dont le président est également président d'Exploration Typhon inc. La Société a également refacturé des frais de bureau d'un montant de 49 \$ et un équipement informatique pour un montant de 2 050 \$ et encouru des frais de location pour un montant de 10 208 \$, des taxes et permis pour un montant de 408 \$ et des frais d'assurances pour un montant de 321 \$. Aucun montant n'est à payer ou à recevoir au 28 février 2015 en relation avec ces transactions.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a encouru 23 000 \$ en frais de location auprès d'une autre société contrôlée par le président de Typhon. Aucun montant n'est à payer au 28 février 2014 en relation avec ces transactions.

Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie convenu entre les parties aux accords.

Par ailleurs, la Société a signé un contrat d'emploi avec son président. La Société s'est engagée à lui verser un salaire annuel de 150 000 \$ tant et aussi longtemps qu'il sera à l'emploi de la Société. Au fil des ans, son salaire a été indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

En vertu de cette entente, si un projet était porté au stade de préféabilité, le président de la Société recevrait 1 000 000 actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Si un projet était porté au stade de la production, celui-ci recevrait à cette date, 1 500 000 actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, Exploration Typhon inc. s'engage à verser au président de la Société la prime de séparation suivante, au choix de celui-ci :

- a) 1 % de la valeur brute des dépôts miniers ;
- b) 1 500 000 actions ;
- c) l'équivalent de trois fois le salaire de base au comptant.

13- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

As at February 28, 2015 and February 28, 2014, the balance owed to Lutsvisky, respectively of \$3,189 and \$207,918, is presented distinctively at statement of financial position.

During the year, the Company acquired a land and a building for an amount of \$229,000 with another company controlled by the president of Typhoon. The fair value was estimated at the same amount by an independent certified appraiser.

In addition, during the year, the Company received \$32,184 in rental income from Axe Exploration Inc., a public company whose president is also president of Typhoon Exploration Inc. The Company also charges office expenses for an amount of \$49 and a computer equipment for an amount of \$2,050 and incurred rent expenses for an amount of \$10,208, taxes and permits for an amount of \$408 and insurance for an amount of \$321. No amount was payable or receivable as at February 28, 2015 in relation with these transactions.

During the previous year, the Company has incurred \$23,000 as rent expenses with another company controlled by the president of Typhoon. No amount was payable as at February 28, 2014 in relation with these transactions.

The transactions are measured at the amount of consideration established and agreed by the related parties.

The Company signed an employment contract with its president. The Company has to pay him an annual salary of \$150,000 as long as he is an employee of the Company. Over the years, his salary was indexed annually according to consumer price index.

In accordance with this agreement, if a project was brought to the pre-feasibility stage, the president of the Company would receive 1,000,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

If a project was brought to the production stage, he would receive at that date 1,500,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

In the case of a change of control of the Company, Typhoon Exploration Inc. is committed to pay to the president of the Company one of the following leaving indemnity, at his election :

- a) 1% of the gross value of mining deposits;
- b) 1,500,000 shares;
- c) The equivalent of three times the base salary in cash.

13- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

De plus, la Société s'engage à ce que le président puisse continuer sa participation au régime d'options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente la rémunération aux membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants d'Exploration Typhon inc.

	2015
	\$
Salaires et charges sociales pour le président de la Société	167 850
Rémunération et paiements fondés sur des actions pour des administrateurs de la Société	158 390

14- PASSIF ÉVENTUEL

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

15- ENGAGEMENT

En mai 2010, la Société a signé avec Mines Aurizon Ltée, maintenant HECLA Québec inc. (HECLA), une entente d'option d'un montant maximal de 27 000 000 \$ pour le développement des propriétés Fayolle et Aiguebelle-Goldfields.

Une première option a permis à HECLA d'acquérir un intérêt de 50 % dans le projet en investissant 10 000 000 \$ en travaux de prospection et d'évaluation sur une période de 4 ans. HECLA a également souscrit en actions du trésor de la Société pour un montant de 2 000 000 \$ sur une période de 3 ans.

Après l'acquisition de son intérêt de 50 %, HECLA pouvait acquérir un intérêt supplémentaire de 15 % sur une période de 2 ans en fournissant une étude de faisabilité ou en engageant des travaux de prospection et d'évaluation supplémentaires de 15 000 000 \$, représentant 1 000 000 \$ par 1 % d'intérêt. Le 25 juillet 2014, HECLA a décidé de ne pas exercer cette option et est devenu l'opérateur du projet.

Au 28 février 2014 la Société avait un compte à recevoir de 191 890 \$ d'HECLA.

13- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

In addition, the Company is committed to allow the president to continue to participate to the share purchase options plan of the Company.

The following table presents the compensation to the Board of Directors and key executives of Typhoon Exploration Inc.

	2014	
	\$	
Salaries and fringe benefits for the president of the Company	162 496	
Share-based compensation for Directors of the Company	33 200	

14- CONTINGENT LIABILITY

The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities would have negative tax consequences for investors.

15- COMMITMENT

In May 2010, the Company, signed with Aurizon Mines Ltd, now HECLA Quebec Inc. (HECLA), an option agreement of a maximum amount of \$27,000,000 for the development of the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties.

A first option allowed HECLA to acquire a 50% interest in the project by incurring \$10,000,000 in exploration and evaluation expenses over a 4 year period. HECLA also subscribed to Company's shares for an amount of \$2,000,000 over a 3 year period.

After the acquisition of its 50% interest, HECLA could acquire an additional interest of 15% over a 2 year period by performing a feasibility study or by incurring an additional \$15,000,000 in exploration and evaluation expenses, representing \$1,000,000 by 1% interest. On July 25, 2014, HECLA decided not to exercise that option and became the project operator.

As at February 28, 2014, the Company had a receivable from HECLA of \$191,890.

**16- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE
GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

a) Risque de marché

i) Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation, des placements temporaires, du montant à recevoir d'un partenaire d'exploration, du dû à une société liée et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

ii) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les placements temporaires sont évalués à la juste valeur et ils sont catégorisés de niveau 2. Leur évaluation est basée sur des techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. À l'exception des placements temporaires, les instruments financiers de la Société ne portent pas intérêt. Puisque le taux d'intérêt sur les placements temporaires est fixe à 1,6 %, le risque de perte provenant d'une fluctuation des taux d'intérêt sur le marché est donc minime. Cependant, les taux d'intérêt fixes exposent la Société à un risque de variation de la juste valeur de ces actifs financiers, advenant une variation des taux d'intérêt. La Société est d'avis qu'une fluctuation de 0,5 % des taux d'intérêt est raisonnablement possible. Cela aurait un effet d'environ 8 500 \$ sur les placements temporaires.

iv) Risque de change

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires car toutes les opérations se transigent en dollars canadiens.

**16- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES
AND POLICIES**

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

a) Market risk

i) Fair value

Fair value estimates are made at the financial position statement date, based on relevant market information and other information about the financial instruments. Fair value of cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation, temporary investments, of receivable from an exploration partner, accounts payable and accrued liabilities and due to a related company approximate carrying value due to their short-term.

ii) Fair value hierarchy

Cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and temporary investments are measured at fair value and they are categorized in level 2. This valuation is based on valuation techniques based on inputs other than quote prices in active markets that are either directly or indirectly observable.

iii) Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to changes in market interest rates. Excepting temporary investments, the Company's financial instruments are non-interest bearing. Since temporary investments bear interest at a fixed rate of 1,6%, the risk of loss from market fluctuations in the interest rate is therefore minimal. However, fixed interest rates exposes the Company to the risk of variation in fair value due interest rates changes. The Company believes that a 0.5% change in interest rate could be possible. Its effect would be about \$8,500 on temporary investments.

iv) Currency risk

The Company is not exposed to currency fluctuations since all transactions occur in Canadian dollars.

**16- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE
GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les placements temporaires sont les principaux instruments financiers de la Société potentiellement assujettis au risque de crédit. Toutefois, le risque de crédit sur ceux-ci est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et des placements temporaires représentent l'exposition maximale de la Société envers le risque de crédit et il n'y a eu aucune variation significative du risque de crédit depuis le dernier exercice.

c) Risque de liquidités

La gestion du risque de liquidités vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés suffisants. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Au 28 février 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élèvent à 135 017 \$, celle-ci détient également des placements temporaires de 1 700 000 \$ et son fonds de roulement est positif d'un montant s'élevant à 1 926 263 \$. À la fin du mois de février 2015, la direction est d'avis que la Société a suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers et ses passifs financiers futurs provenant de ses engagements pour les douze prochains mois.

**16- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES
AND POLICIES (continued)**

b) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Company to credit risk mainly consist of cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and temporary investments. Although, the credit risk on these is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. The carrying value of cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and temporary investments represents the Company's maximum exposure to credit risk and there has been no significant change in credit risk since prior year.

c) Liquidity risk

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private placements for a sufficient amount. Obtaining additional funds makes it possible to the Company to continue its operations, and while it has been successful in the past, there is no guarantee for the future. As at February 28, 2015, cash and cash equivalents are amounting to \$135,017, the Company hold also temporary investments of \$1,700,000 and its working capital is positive for an amount of \$1,926,263. At the end of February 2015, the Company's management considers that the funds are sufficient to meet its financial liabilities and future financial liabilities from its commitments for a period of twelve months.

17- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 28 février 2015, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 13 621 346 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais d'exploration, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 28 février 2015. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accreditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais d'exploration admissibles. Par le passé, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

18- ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

En mars 2015, la Société a acquis un intérêt de 100 % sur 2 propriétés minières par désignation sur carte, soit la propriété Ranger qui est adjacente à la propriété Fayolle et la propriété Sommet.

17- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at February 28, 2015, the capital of the Company consists of equity amounting to \$13,621,346. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance the exploration expenses, the investing activities and the working capital requirements.

There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended February 28, 2015. The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. In the past, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

18- SUBSEQUENT EVENT

In March 2015, the Company has acquired a 100% interest in 2 mining properties by map designation, Ranger property which is adjacent to the Fayolle property and Sommet property.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX / GENERAL INFORMATION

INSCRIPTION BOURSIÈRE / EXCHANGE LISTING

Bourse de croissance TSX /TSX Venture exchange

Symbole/ Symbol : TYP

EXPLORATION TYPHON INC

255, boul Curé-Labelle

Bureau 204

Laval

Québec H7L 2Z9

Tél. : 450.622.4066

Tél. : 1 877.622.4004

Télec. : 450.622.4337

Courriel/email : info@explorationtyphon.com

Site web/Web site : www.explorationtyphon.com